

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

Rédaction et Administration : 71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL, TELÉPHONES : ADMINISTRATIF : 7460 RÉDACTION : 7460

FAIS CE QUE DOIS !

LA SECONDE LETTRE DE M. SEVIGNY

M. Sévigny prend évidemment plaisir à notre conversation : on trouvera dans une autre page la nouvelle lettre qu'il vient de nous adresser.

Cette "violente amour" pour la raison qui tient M. Sévigny, "surtout depuis qu'il a connu le très honorable R.-L. Borden", ne se manifeste cependant pas d'une façon très frappante dans sa dernière lettre.

Est-ce l'inaptitude à concentrer ses pensées sur un objet déterminé, est-ce plutôt le désir de créer d'utiles diversions en portant le débat sur des sujets nouveaux, mais ces deux choses ne sont pas incompatibles.

Que M. Monk, M. Bourassa ou les autres aient en tort ou raison de prendre telle ou telle attitude sur la question du Kéwatin ou sur celle du Manitoba, cela n'a rien à faire d'ailleurs avec la propre attitude de M. Sévigny sur la question navale.

Et, pour le moment, c'est de celle-là qu'il s'agit.

Dans sa hâte à entasser les arguments, ou ce qui lui paraît tel, M. Sévigny ne s'aperçoit point que ses moyens de défense se détruisent l'un l'autre.

Et puis, il reprend cet argument de la prime d'assurance, vingt fois rebattu et qu'il a dit, comme tous ses anciens compagnons d'armes, voter au ridicule.

M. Sévigny est aussi brouillé avec les faits qu'avec les chiffres. Quand il écrit: "Vous auriez voulu, et je l'affirme, que les députés ministériels canadiens-français fussent bande à part sur cette question".

Et puis, il reprend cet argument de la prime d'assurance, vingt fois rebattu et qu'il a dit, comme tous ses anciens compagnons d'armes, voter au ridicule.

M. Sévigny est aussi brouillé avec les faits qu'avec les chiffres. Quand il écrit: "Vous auriez voulu, et je l'affirme, que les députés ministériels canadiens-français fussent bande à part sur cette question".

Et puis, il reprend cet argument de la prime d'assurance, vingt fois rebattu et qu'il a dit, comme tous ses anciens compagnons d'armes, voter au ridicule.

M. Sévigny est aussi brouillé avec les faits qu'avec les chiffres. Quand il écrit: "Vous auriez voulu, et je l'affirme, que les députés ministériels canadiens-français fussent bande à part sur cette question".

Et puis, il reprend cet argument de la prime d'assurance, vingt fois rebattu et qu'il a dit, comme tous ses anciens compagnons d'armes, voter au ridicule.

M. Sévigny est aussi brouillé avec les faits qu'avec les chiffres. Quand il écrit: "Vous auriez voulu, et je l'affirme, que les députés ministériels canadiens-français fussent bande à part sur cette question".

Et puis, il reprend cet argument de la prime d'assurance, vingt fois rebattu et qu'il a dit, comme tous ses anciens compagnons d'armes, voter au ridicule.

M. Sévigny est aussi brouillé avec les faits qu'avec les chiffres. Quand il écrit: "Vous auriez voulu, et je l'affirme, que les députés ministériels canadiens-français fussent bande à part sur cette question".

Et puis, il reprend cet argument de la prime d'assurance, vingt fois rebattu et qu'il a dit, comme tous ses anciens compagnons d'armes, voter au ridicule.

M. Sévigny est aussi brouillé avec les faits qu'avec les chiffres. Quand il écrit: "Vous auriez voulu, et je l'affirme, que les députés ministériels canadiens-français fussent bande à part sur cette question".

Et puis, il reprend cet argument de la prime d'assurance, vingt fois rebattu et qu'il a dit, comme tous ses anciens compagnons d'armes, voter au ridicule.

M. Sévigny est aussi brouillé avec les faits qu'avec les chiffres. Quand il écrit: "Vous auriez voulu, et je l'affirme, que les députés ministériels canadiens-français fussent bande à part sur cette question".

Et puis, il reprend cet argument de la prime d'assurance, vingt fois rebattu et qu'il a dit, comme tous ses anciens compagnons d'armes, voter au ridicule.

M. Sévigny est aussi brouillé avec les faits qu'avec les chiffres. Quand il écrit: "Vous auriez voulu, et je l'affirme, que les députés ministériels canadiens-français fussent bande à part sur cette question".

Et puis, il reprend cet argument de la prime d'assurance, vingt fois rebattu et qu'il a dit, comme tous ses anciens compagnons d'armes, voter au ridicule.

M. Sévigny est aussi brouillé avec les faits qu'avec les chiffres. Quand il écrit: "Vous auriez voulu, et je l'affirme, que les députés ministériels canadiens-français fussent bande à part sur cette question".

Et puis, il reprend cet argument de la prime d'assurance, vingt fois rebattu et qu'il a dit, comme tous ses anciens compagnons d'armes, voter au ridicule.

BILLET DU SOIR. LE SÉRIEUX.

Ah! la force de celui qui sait garder son sérieux! Jeune homme qui avez la légitime ambition de réussir dans la vie, soyez grave. Le conseil est précieux, mais je vous le donne gratis.

Aujourd'hui, le monde appartient aux gens graves. Ce qui, sur des lèvres souriantes, serait simple bouillabaisse, prend, dans une bouche grave, et l'on vous attribue toutes les compléances, pour peu que vous vous les prêtiez mollement.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Un exemple entre mille. On sait que la British Medical Association a tenu récemment, à Londres, un congrès.

Châteauguay

La campagne électorale de Châteauguay s'annonce très vive. Les deux partis ont un extrême intérêt à l'emporter et il est certain qu'ils ne négligeront aucun effort.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

Le Devoir, absolument dégoûté des partis et des cliques, se trouve dans la situation la plus favorable pour donner au public des comptes rendus absolument impartiaux.

LE CANAL WELLAND ET CELUI DE LA BAIE GEORGIENNE

L'OPINION D'UN EXPERT

Lequel des deux offre le plus d'avantages au Canada?

"Le Evening Chronicle" de Port-Arthur, Ontario, publie aujourd'hui un article remarquable de M. Joseph Redden, expert en matière de transport, sur les avantages que la construction du canal de la Baie Géorgienne offrirait au Canada, et les inconvénients multiples, pour le commerce canadien, qui suivraient la réfection du canal Welland.

Le "Evening Chronicle" nous a fait tenir ces jours-ci un copie de l'étude de M. Redden. Contre le Devoir a toujours préconisé le creusement du canal de la Baie Géorgienne, et que l'exécution de cette gigantesque entreprise, tout en bénéficiant au pays dans son entier, profiterait surtout à Montréal et aux comtés avoisinants, le Devoir estime qu'il doit porter à la connaissance de ses lecteurs les grandes lignes et les principaux arguments de l'article de M. Redden, article clair, complet, bourré d'arguments irréfutables.

M. Redden commence par rappeler que, le 2 septembre dernier, à Fort-William, M. Cochrane, le ministre canadien des chemins de fer et canaux, disait : "Les navires chargés de grain pourraient faire plus rapidement leur trajet, en passant par le canal Welland, — route pour la plus grande partie tracée en des eaux non canalisées, — qu'ils ne le pourraient faire dans le canal de la Baie Géorgienne, au moyen duquel ils arriveraient plus tard aux ports océaniques. Le canal de la Baie Géorgienne sera étroit et je ne crois pas que les navires y puissent aller, à moins qu'il ne soit fort bien éclairé."

Ces paroles, dit M. Redden, établissent, si le ministre les a réellement dites, — le texte en est emprunté au Morning Herald de Fort-William, — que M. Cochrane ne fut tout de la question, — qu'il ne savait même pas qu'il existe une question de transport au Canada, question dont la solution aura des conséquences heureuses ou désastreuses pour le développement ultérieur de notre pays, selon qu'elle sera bien ou mal faite.

Il y a cinquante mille Acadiens de langue française, dans la Nouvelle-Écosse. Le Soliel, remarque qu'ils n'ont pas un seul député à Ottawa. C'est exact. Ils sont moins bien partagés que le petit groupe de langue anglaise de Québec: car celui-ci fait élection plusieurs députés de sa race, dans des circonscriptions où l'élément anglais est en grande minorité.

C'est à croire qu'il n'y a que les Canadiens de langue française qui sont tolérants au pays, ils le sont même trop, parfois.

"C'est grâce au parti libéral que le lait, la crème et les œufs, ainsi que le beurre, se vendent si cher, disait ces jours-ci, dans Châteauguay, un orateur libéral, M. Lejeune, s'il faut en croire les journaux."

Celui qui disposera énormément en faveur du parti libéral, le candidat conservateur, au cours de son tour de visites, qu'il paie, doublé pour des aliments nécessaires sur toutes les tables.

Une dépêche aux journaux dit que le comité de l'Islet disparaîtrait, au prochain remaniement de la carte électorale et que M. le docteur Paquet serait nommé à un poste important du service public.

M. Paquet, — ce pauvre docteur Paquet! — se croirait évidemment plus en sûreté dans un fauteuil de candidat conservateur, au cours de prochaines élections. Mais il ne l'a pas encore, son fauteuil; et c'est ce qui l'inquiète.

Les organisateurs oppositionnistes, dans Châteauguay, feraient bien de surveiller de près M. le docteur Paquet, car, si ce gâté leur affaire, ce matin, par exemple, il rapporte les paroles d'un conservateur qui aurait dit: "Il y a huit jours que nous avons commencé la lutte et nous n'avons pas encore une goutte de boisson, et le comité 'kicker' pour nous donner de l'argent!"

C'est vrai, ce que rapporte le Canada, les libéraux, à supposer qu'ils perdent leur élection, auront donc mauvaise grâce, le lendemain, de crier à la corruption des députés par l'argent et par la boisson.

Quand M. Nantel va-t-il enfin ouvrir la bouche pour nous donner ses raisons d'être favorable à la dépense de 35 millions pour l'Empire?

Avez-vous vu "la couronne de l'Empire"? M. Sévigny la cherche partout.

Le Canada ferait bien de ne pas parler trop souvent de la diminution de l'influence française à Ottawa.

S'il persiste, il exposera ses amis à s'entendre rappeler, au cours de l'élection actuelle, que M. Laurier a été, sur ce point, le plus grand coupable.

M. D.-O. L'Espérance n'est plus ému, il est navré de ne pouvoir assister au choc des partis dans le district de Montréal. On le dit aussi fort chagrin de voir que le comité de l'Islet va peut-être disparaître de la carte fédérale.

S'il y a un peu de bruit, aux assemblées tenues dans Châteauguay, les organisateurs ministériels n'auront qu'à faire prononcer un discours à M. Doherty, le ministre de la Justice. Le calme se rétablira vite. M. Doherty est un excellent calman.

Est-ce à dire qu'il vaut autant discontinuer la construction des chemins dans Québec, comme le suggère un confrère? Non. Mais il faut envisager sans crainte le problème avec ses obligations. Les bons chemins sont essentiels au progrès agricole et l'argent qu'on dépense à les améliorer est bien placé, pourvu que l'entretien soit suivi. Et la meilleure construction est en somme celle qui coûtera le moins à la longue.

Le Veilleur.

Le canal de la Baie Géorgienne

Le canal de la Baie Géorgienne, lui, assurerait le monopole du transport du grain canadien aux armateurs canadiens, aux ouvriers canadiens, aux ports canadiens. Le creuser, ce serait donner au Canada la route la plus économique pour le transport de son grain, ce serait faire de Montréal le plus grand port de navigation intérieure en Amérique, en faire le centre de distribution du grain canadien, puisque, comme elle, le blé, une fois remis à l'eau, est à 300 milles de peine de Portland, à 330 milles de Boston, à 220 milles de New-York, à 480 milles de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, soit à peine la distance de Buffalo à New-York.

Si le gouvernement est sincère, si il veut réellement choisir, des deux projets, le plus avantageux au Canada, qu'il fasse cesser les travaux au canal Welland, qu'il confie une commission compétente et désintéressée, qui étudie les avantages des deux réseaux, Welland et Baie Géorgienne, si, comme d'autres commissions, et d'autres examens du problème l'ont prouvé, le projet du canal de la Baie Géorgienne est réalisable, cette dernière devrait être développée; car elle assure au Canada le monopole du transport de ses produits, elle lui donne même une partie du transport des produits des États de l'Ouest considérés vers les ports européens, et le pose en concurrent formidable de la marine marchande américaine, sur les lacs. De même aussi, cette route aurait pour effet de réduire les taxes de transport du grain et des autres marchandises, au bénéfice de l'agriculture de l'Ouest et du propriétaire de houillères canadiennes dans les provinces de l'Est. Tandis que les États-Unis préparent tout pour s'assurer le monopole du commerce océanique canadien, il n'est pas permis au Canada de leur faciliter la manoeuvre, il ne lui est pas permis de ne pas développer, de son côté, les ressources naturelles et géographiques de son territoire, sa navigation intérieure, qui lui donneraient, s'il se mettait à la tâche, la suprématie des grands lacs.

Qu'on nomme une commission

Quel est le gouvernement Borden, s'il est sérieux et soucieux des intérêts canadiens, nommé donc une commission compétente et désintéressée, qui étudie les avantages des deux réseaux, Welland et la Baie Géorgienne; qu'elle dise quel est le meilleur, celui qui servira le mieux les intérêts de tout le Canada, non pas seulement ceux d'une seule région, dont les habitants considèrent d'abord leurs gains personnels avant l'intérêt du pays. Que le gouvernement Borden n'aie pas se lancer dans l'entreprise de la réfection du canal Welland sans réfléchir, n'obéissant seulement qu'à des motifs d'ordre purement égoïste, à des motifs politiques.

Herbert Quick, un expert américain sur les questions de transport, a dit: "Quand le Canada aura construit le canal de la Baie Géorgienne, il anéantira le commerce américain, des lacs à la mer." Que le gouvernement canadien, donc, avant de creuser davantage le canal Welland, fasse établir par des ingénieurs compétents l'impossibilité du canal de la Baie Géorgienne "car, tant que cela ne sera pas fait, préférer au creusage du canal de la Baie Géorgienne la réfection du canal Welland, c'est un crime national", dit finalement M. Redden.

Georges PELLETIER.

L'OPINION DES AUTRES

QUE FAIRE?

"A Paris, on effraye les femmes de la société en leur disant que l'abus du thé fait croître les dents démesurément. Aux États-Unis, on prétend que le café détruit les nerfs. Au Canada, l'on cric périodiquement que l'eau et le lait fourmillent de microbes de la typhoïde. A quoi les pharmaciens répondent-ils? Ils ne se modèrent pas, le peuple finira par s'adonner au whiskey ou se transformer en chameaux." — Gazette, Montréal.

LE PEUPLE NE S'EST PAS PRONONCÉ

"On annonce d'Ottawa que le bill d'urgence sera peut-être abandonné. La nouvelle peut être vraie ou fautive. Elle est donnée de façon à pouvoir être confirmée ou démentie avec indignation suivant les exigences politiques. Elle peut être confirmée dans L'Américain-Sud. Bref, au lieu de traiter les électeurs comme des hommes et de leur donner, comme avec des enfants, quel bon sens, on leur a-t-il à dire que le Canada néglige de faire son devoir, alors que le Canada n'a pas eu l'occasion de parler? Que M. Borden dise donc franchement quelle est sa politique, s'il est pour la centralisation ou pour l'autonomie. Que le parlement et le peuple se prononcent. Un Canadien a le droit de dire ce qu'il pense. Qu'il exerce son jugement et qu'il parle carrément. Mais il ne peut faire cela avant que la question soit clairement posée." — Star, Toronto.

REPRESENTATION INJUSTE

"Le principe de la représentation dans l'Alberta et dans toutes les parties du Canada est injuste. La représentation proportionnelle est le meilleur système. Elle donne à la minorité la représentation à laquelle elle a droit. Et alors nous avons véritablement le gouvernement représentatif. Le système n'a pas été essayé en beaucoup d'endroits mais là où il l'a été il a donné de bons résultats." — Albertan, Calgary.

LIRE EN PAGE 3 :

Le récit de la première assemblée contradictoire dans Châteauguay, par LOUIS DUPIRE.

# NOS CORRESPONDANTS

## Une seconde lettre de M. Albert Sévigny

Québec, 27 septembre 1913.  
Monsieur Omer Héroux,  
714, rue Saint-Jacques,  
Montréal.

Monsieur,  
Je vous remercie d'avoir publié la lettre que je vous ai adressée le 23 septembre.

Dans vos commentaires vous dites: "S'il veut essayer de démontrer pourquoi celui-ci est tort de prendre position avec M. Monk contre M.M. Laurier et Borden, nous lui ouvrirons de nouveau, et très volontiers, nos colonnes."

Je tiens à vous faire remarquer que dans ma lettre du 23 je ne déclare en faveur de la contribution telle que présentée par l'hon. premier ministre et que j'ai voté contre la proposition "Laurier".

Quant aux positions prises par M. Monk, le "Devoir" en a souvent parlé. Je me souviens que le "Devoir" a sévèrement critiqué M. Monk d'avoir adopté à la session de 1911-12, la position prise aux cathédrales du Manitoba par le parti libéral et M. Bourassa en 1897.

A ce sujet pourriez-vous me dire, vous qui avez toujours prétendu que la minorité catholique du Manitoba avait été trompée et lâchement sacrifiée en 1897, par le règlement Laurier-Greenway, pourquoi M. Bourassa a approuvé le règlement? Je lis dans le Hansard de 1898, p. 4713, les paroles suivantes de M. Bourassa: "Nous prétendons que la province de Québec n'a pas été trompée au sujet de la question scolaire et nous en avons eu la preuve maintes fois répétées depuis les élections dernières."

Je crois que M. Bourassa a changé d'opinion à ce sujet, probablement parce que sa conscience et son jugement lui ont démontré ses erreurs d'alors.

S'il avait pris position avec M. Monk, qu'aurait-il dit? M. Héroux, tous les reproches publiés par le "Devoir" à l'adresse des députés qui, en 1912 ont accepté sur le Keewatin, le fait accompli par M. Bourassa et ses amis de 1896 sur la question des écoles du Manitoba.

Vous me direz peut-être que je suis plus près des "positions" que de la contribution, mais j'y reviens pour vous dire que si j'ai pas suivi M. Monk, il n'a aucun droit de me le reprocher et il je vous déclare que des raisons privées m'empêchent de vous en dire plus long.

Vous trouvez que je prends à mon compte des arguments que je trouve faibles dans la brochure de mes adversaires et vous vous basez sur le "compte-rendu" publié dans le "Devoir" de mon discours au banquet Forget. Comment prendrais-je les arguments de ces adversaires qui ont une politique si différente de la contribution à mon sens?

La politique navale des libéraux, est permissif et les conservateurs disent qu'avant d'adopter une politique permanente le peuple sera consulté.

Vous dites que je suis moi-même mon plus dangereux adversaire, à cause de mes discours passés. Si je suis appelé à voter après avoir bien étudié cette question et si, par conséquent, j'ai dit de la question, même malgré mes discours passés, ne dois-je pas compter ma conscience? Pour sauver "sa peau", c'est mieux de dire non, mais pour faire son devoir d'électeur, on dit oui.

Notre autonomie n'est aussi chère qu'il n'imagine que certains députés de la Chambre des Communes quand ils parlent du Canada, me fait croire que vous n'avez pas le monopole du patriotisme. Après le discours prononcé par l'hon. premier ministre le 5 décembre 1912, j'ai causé du projet de contribution avec les députés conservateurs de toutes les provinces, surtout de ceux pour cette mesure; ils croyaient que leurs électeurs n'étaient favorables et tous, sans exception, m'ont répondu dans l'affirmative.

Pieurs électeurs de mon comté, et des plus influents, qui m'avaient félicité de mon vote sur la question du Keewatin, m'ont encouragé à supporter cette mesure et si vous voulez me nommer un seul de mes électeurs qui m'ait demandé par lettre ou autrement de voter contre, je donnerai ma démission.

J'ai consulté des hommes très importants du clergé, des professions libérales, des affaires, tous Canadiens français, et ils m'ont encouragé à supporter cette mesure.

Vous auriez voulu, et je l'affirme, que les députés ministériels canadiens-français fissent bande à part sur cette question. C'était votre affaire et s'il s'est agi d'une question nationale pour les Canadiens-français, j'aurais dû me joindre à eux.

Je n'ai pas suivi vos conseils et je le regrette pas. Je n'ai pas jeté de beaux cris comme vous l'avez fait pour soulever les passions et les jalousies, et rien que pour cela, mais j'ai agi en toute liberté et sincérité et je vous défie de m'apporter une seule preuve au contraire.

# L'IMMEUBLE

## On a inscrit hier 51 transferts de propriétés dont les principaux sont les suivants:

- Pour \$25,000, M. E. Dubreuil et autres ont vendu à M. Dubreuil Ltée, trois lots situés rue Saint-Hubert et portant les Nos 7-8 et 580 de la Côte Saint-Louis.
- Pour \$21,382 M. R. Wady et autres ont vendu à M. T. McA. Stewart les lots 184-542 à 44 de la paroisse de Montréal.
- Pour \$20,000, l'hon. Arthur Boyer a vendu à M. N. Rombeck et autres le lot 181 du cadastre de Lacine. Ce lot est situé à l'angle des avenues Broadway et Boyer.
- Pour \$11,500, M. E. Lefebvre a vendu à Mme A. Laurin le lot 1-339 du quartier Saint-Jean-Baptiste avec résidences portant les Nos 185 à 189 de la rue Marquette.
- Pour \$9,500, M. L. K. McLaurin a vendu à McLaurin Brothers Ltd., le lot 144 et une partie du lot 143 de la ville de Lacine.
- Pour \$10,557, M. N. Beaudet a vendu à M. O. A. Edmond les lots 130-366 à 368 de la Côte des Neiges.
- Pour \$15,500, M. J. O. Gagnon a vendu à M. P. A. Poirier le lot 116 du quartier Sainte-Marie avec résidence sur la rue Cartier.
- Pour \$15,316, la Côte Saint-Luc Realty Ltd., a vendu à M. P. H. Holland et autres les lots 69-512 à 38 de la paroisse de Montréal.
- Pour \$12,619, la succession Robert Ward Shepherd a vendu à M. H. Vipond les lots 150-243 à 247 de la Côte des Neiges.

# "SALADA"

## Un Triomphe dans la Qualité du THE

Pur, sain et délicieux, avec un arôme prononcé qu'on ne trouve pas dans les THE ordinaires.

En Paquets de Plomb Seulement

NOIR, VERT ET MELANGE

## New-York est visité par une tempête furieuse

Deux personnes sont tuées et plusieurs autres blessées. D'énormes dommages causés par la vent et la pluie.

New-York, 1. — Une pluie torrentielle, poussée par un vent violent, s'est abattue sur la ville et cet après-midi, inondant les rues, interrompant la circulation des tramways et causant des dommages matériels qu'il est encore impossible d'estimer ce soir.

Plusieurs personnes furent tuées et plusieurs autres blessées. Les éclairs et le tonnerre se mirent de la partie, et la foudre tomba sur plusieurs poteaux et édifices.

Quelques incendies se déclarèrent, mais la pluie qui tombait abondamment éteignit les flammes.

Aux gares la plupart des trains arrivèrent en retard. Le trafic sur le pont Brooklyn ce soir était extrêmement considérable, car pendant l'orage la circulation dans les rues fut interrompue.

A Newark, New-Jersey, la rivière Passaic déborda et inonda les rues de la ville; à New-York, il est tombé 3.32 pouces d'eau en deux heures. A six heures ce soir, il en était tombé près de cinq pouces.

Thomas Walsh, préposé au départ des tramways dans le Metropolitan, tomba sur le rail chargé d'électricité et fut tué. L'autre victime, est un nommé Hugh Clark de Jersey City, qui fut également électrocuté en touchant à un avertisseur électrique.

## Que ferait Jennings Bryan ?

Si un consul canadien, aux Etats-Unis, lui demandait de changer certaines scènes dans les drames cinématographiques américains?

Vancouver, 1. — Le général Wilbur, consul américain à Vancouver, est allé voir l'honorable W. J. Bowser, procureur-général, pour lui remettre un message du secrétaire d'Etat, William J. Bryan, demandant que le bureau d'inspection des pellicules cinématographiques ne soit pas aussi sévère pour défendre l'apparition du drapeau américain sur la toile des cinémas.

M. Bowser a refusé d'accéder à cette demande, disant à M. Wilbur pour savoir pourquoi Bryan ne s'adressait pas au consul canadien aux Etats-Unis, lui demandant de changer certaines scènes dans les drames cinématographiques américains.

## Rapport mensuel de l'Hôtel des Postes

La direction de l'Hôtel des Postes communique le rapport suivant des opérations faites durant le mois de septembre. Nous y ajoutons celui du mois correspondant de 1912.

1913	
Vente des timbres.....	\$117,943.63
Permis.....	2,093.35
Postage des journaux.....	5,645.99
Loyer des casiers.....	64.99
	\$125,735.96
1912	
Vente des timbres.....	\$103,719.19
Permis.....	3,049.77
Postage des journaux.....	5,661.45
Loyer des casiers.....	66.82
	\$112,497.23
Augmentation.....	\$13,238.73
1913	
Sacs reçus par voie canadienne.....	1514 1197
Sacs reçus par voie New-York.....	1404 1703
	2918 2908
Augmentation en septembre, 1913-12.....	\$13,238.73
Tout ce qui est et colis recommandés à Montréal.....	\$13,238.73
Septembre, 1913.....	174,749
Septembre, 1912.....	159,282
Augmentation sept., 1913.....	15,467

## Pourquoi les tortues étaient malades

Paris, 1. — Pendant ces derniers jours, les tortues du Jardin des Plantes ont été atteintes d'une maladie d'origine infectieuse et qui produisait chez ces animaux des mouvements spasmodiques.

Les employés attachés à l'établissement restaient bouche close sur toute explication et tous les remèdes essayés avaient échoué.

Ce matin, l'un des gardiens aperçut un vieillard, à l'aspect bizarre, qui injectait un liquide à l'une des tortues à l'aide d'une seringue hypodermique.

Poussé à s'expliquer, il avoua s'appeler Frédéric Ambrosetti, ancien professeur de zoologie à Milan.

Suivant lui, il avait découvert un sérum merveilleux et l'essayait sur les tortues avant d'injecter ses semblables.

On l'admit d'urgence dans une maison de fous.

## La vitesse des autos

London, Oct. 12. — Un auto de 30 chevaux-vapeur a parcouru 1,078 milles et 460 verges, en 12 heures sur la piste Brooklands. Cela enfonce le record précédent, au crédit de W. G. Scott, dans une course analogue, en mal, par plus de 163 milles.

## CRUTE MORTELE.

Une syncope a causé la mort d'un nommé James Clarke, âgé de 40 ans. Le défunt marchait rue Saint-Dominique quand la maladie le terrassa.

# OTTAWA ET HULL

## LES EXPROPRIATIONS PAR LE GOUVERNEMENT.

LE MINISTRE DES POSTES DE RETOUR A OTTAWA. — LE TRAFIC SUR LE PONT D'OTTAWA. — UN IMPRUDENT. — LA COMMISSION D'EMBELLEMENT D'OTTAWA. — LES CLASSES INDUSTRIELLES OUVERT LUNDI. — ABONDANCE DE MAIN D'OEUVRE DANS LES CHANTIERS. — UN JOURNALISTE AURA SOIN DU POULAILLER DE L'ETAT. — IL RETOURNE AU BAGNE POUR UNE PERIODE DE 20 ANS. — NOUVELLES DE HULL.

(De notre correspondant)

Ottawa, 1. — Le gouvernement fédéral a payé, durant les deux derniers semaines, environ \$200,000 aux propriétaires des terrains expropriés par le gouvernement, à Hull et Wellington. Dans la plupart des cas les choses ont été arrangées à l'amiable.

Il est intéressant de noter un bon nombre de propriétaires qui n'ont pas encore été vus. Les officiers du département des Travaux Publics s'occupent de régler les contestations et avant peu le gouvernement sera propriétaire de toute la partie requise pour les nouveaux édifices.

M. L. P. Pelletier est de retour à Ottawa depuis hier, de sa tournée dans l'Ouest. M. Pelletier s'est déclaré enthousiasmé de l'Ouest.

La semaine prochaine, le ministre aura une longue conférence officielle avec l'hon. Herbert Samuel. Les deux ministres discuteront de plusieurs questions d'intérêt commun pour les deux pays.

Le pont d'Ottawa, quoiqu'il ne soit pas très grand, accuse cependant pour le mois de septembre une augmentation dans le volume du commerce. Les droits de douanes perçus durant le mois, s'élevaient à \$173,028.34 comparés à \$162,413.34, revenus des douanes durant le mois de septembre 1912.

Oscar Jolicoeur, demeurant au No 298 Division, a été douloureusement blessé à la tête hier avant-midi, avenue Gladstone. Il paraît que Jolicoeur se tenait accroché à un tramway de l'avenue Gladstone quand son bicyclette rencontra une pierre. Jolicoeur fut projeté violemment sur le sol et s'infligea une sérieuse blessure à la tête.

Un des voyageurs du tramway s'aperçut de l'accident et attira l'attention du conducteur. Tous deux descendirent et trouvèrent Jolicoeur, grand inconscient sur la chaussée.

Le blessé fut immédiatement transporté à l'hôpital où les médecins l'examinèrent. On ne croit pas qu'il y ait fracture du crâne.

La première réunion de la Commission d'Embellissement d'Ottawa et de Hull aura sa première réunion demain à Ottawa. Le ministre des Finances, l'hon. M. White, a envoyé les avis aux membres hier. Un plan sera soumis à la commission, qui discutera de son approbation. On discutera aussi la question des travaux préliminaires.

La Commission d'Embellissement d'Ottawa a dépensé durant le cours de l'été \$26,000 à des travaux nouveaux. Le plus grand parti de cette somme a été dépensé à convertir l'ancien cimetière situé des deux côtés de la rue Charlotte en un magnifique parc et au paragevement du chemin Lady Gray.

Le reste des \$100,000 a été consacré à l'entretien du Driveway et des parcs déjà sous la surveillance de la commission.

Lundi prochain seront inaugurées les classes industrielles du soir dans les écoles publiques de la rue Kent et du Collegiate. Le nombre des élèves qui demandent à suivre les cours est si nombreux que les organisateurs se demandent comment ils vont pouvoir loger tous les élèves.

A l'heure actuelle, 238 élèves sont déjà enrôlés et il n'y a que deux soirées que les listes sont ouvertes, 159 garçons se sont enrôlés et 79 filles.

Les hommes de chantiers ne manquent pas cette année, disent les agents de placement dont les bureaux sont assés tous les jours. Le plus grand nombre des hommes cependant sont des Polonais et d'autres étrangers. Les Canadiens français ont la préférence cependant, car ils sont plus habitués à ce genre d'ouvrage.

La salaires ont diminué et les hommes qui gagnaient \$35 l'an dernier doivent se contenter de \$30 cette année.

Les différents départements du service civil ont reçu ordre de se mettre immédiatement à la préparation des estimés afin que tout soit prêt pour le milieu d'octobre.

Certains gens y voient un indice que la session commencera en novembre. D'autre prétendent que c'est par mesure de prudence à cause de l'augmentation des estimés. Dans certains cas, il y aura des retards à cause de cette augmentation, et ce serait fort obvier à cet inconvénient que le travail est fait de bonne heure.

Le rumeur circule que M. Geo. Robertson, ancien ministre "Quality Guide", sera nommé pour remplacer M. A. G. Gilbert, comme surintendant du poulailler à la Ferme Expérimentale. M. Robertson s'occupe beaucoup de l'élevage des poules à sa ferme de Hogs' Back, et c'est une autorité en aviculture. Il a été juge à plusieurs expositions, et fait encore des conférences sur l'élevage des volailles. La nomination du successeur de M. Gilbert se fera sous peu et il est presque certain que M. Robertson sera choisi.

Joseph Lauzon, récidiviste sorti récemment du pénitencier de Kingston, après neuf années de détention d'une sentence de vingt ans, a été condamné hier après-midi, aux assises, à dix ans d'emprisonnement au pénitencier. Lauzon était accusé d'attentat à la pudeur. Il devra maintenant passer vingt et un ans à l'ombre.

## NOUVELLES DE HULL

Wilfrid Lambert de la rue Autumn, qui blessait sa belle-mère, Mme Ash, d'un coup de feu en tentant de tirer sur sa femme, a comparu hier devant le magistrat Goyette. L'accusé a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles.

Le conseil de la Pointe Gatineau vient à son tour de s'adresser au gouvernement provincial pour lui demander de prendre sur ses charges le pont qui relie Hull à Pointe Gatineau. Le maire Lafontaine et le député Gendron se rendront à Québec ces jours-ci pour porter la question du conseil.

# PETITES ANNONCES

## SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES. APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 25 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

AGENTS DEMANDES. Hommes et femmes, pour la ville et la campagne. Position très lucrative. Travail facile. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au gérant, 801 Notre-Dame Est.

ORFÈVRE. M. Joseph Bourgoin, de l'Épiphanie, Qué., demande un bon orfèvre comme engagé, et vendrait ou louerait son magasin de bijouterie, etc., établi depuis 28 ans, pour cause de maladie et d'âge, il abandonnerait. S'adresser à l'adresse ci-haut mentionnée.

À LOUER. 3 logements, eau chaude, fixtures électriques, Nos 885 et 887 rue Durocher, Outremont. 1 logement chauffé par propriétaire, No 992 Est rue Sherbrooke. S'adresser à J. A. Nadeau, Phone: Main 2431, 35 rue St-Jacques.

CHAMBRE À LOUER. 1338 Delormier, maison privée, électricité. Prix modéré.

A VENDRE. AUTOS — VOITURES. A vendre express pour laitiers, automobiles victorica, bugies, etc. Bon marché, chez Ulric Roy & Cie, 1141 Ave. Papineau.

A VENDRE OU ECHANGER. Plusieurs épiceries, magasins de cigares, hôtels, maisons meublées pour louer des chambres, boueries, clos de bois et tout autre commerce. Achetés, si vous désirez vous établir venez à mon bureau, vous assisterai de bargains que je vous donnerai; pas un sou à débours. S'adresser Jean Castell, 120 Sainte-Catherine Est, bâtisse la "Patric", Etabli depuis 23 ans. Tel. Est 4563.

IMPRIMERIE A VENDRE. Occasion pour un imprimeur d'entrer en affaires. Une imprimerie moderne avec outillage complet, prêt à fonctionner, à vendre à moins que la moitié du prix coûtant, y compris la possession de "L'Echo de Granby" et de "The Granby Echo", et un bon assortiment de papeterie. Ce commerce payait bien et peut devenir très profitable à l'acheteur. Granby est une bonne ville manufacturière et l'édifice et l'imprimerie sont situés au centre. S'adresser à Miller & Richard, Toronto.

POMPE PNEUMATIQUE A AIR. A vendre, pompe pneumatique à air, actionnée par route, faisant le vide rapidement, plateau 11 pouces de diamètre, cloche en verre, montée sur table acajou, 36 pouces de haut, 26 pouces de long et 18 pouces de large, cylindre 70 x 4, jeu de 8 pouces, roue de 19 pouces. Un bon marché pour cabinet de physique ou pour médecin. S'adresser: Hearn & Harrison, 35 Notre Dame Est, Montréal.

ARGENT A PRETER. NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

SERRURES. Spécialité de clefs et serrures. Nous faisons tous les genres de clefs à cylindres Yale, etc. Réparations en tout genre. Parapluies réparés et recouverts, au No 182 rue Sanguinet, près Sainte-Catherine (Nous allons à domicile).

Hull a déjà fait une démarche semblable. Le shérif Wright a vendu hier aux enchères publiques neuf lots appartenant à un nommé James McCarthy. Ces lots sont situés sur les rues Flora, Francis et Russell.

Un problème à résoudre quant à la rédaction d'un règlement qui atteindra tout le monde. Le jugement de M. le recorder Geoffroy au sujet des automobiles qui stationnent dans les rues va forcer le conseil municipal à hâter l'adoption du règlement concernant les autos de place. Or, fait remarquer l'échevin L.-A. Lapointe, il faudra résoudre ce problème: convient-il de faire un règlement dont le but sera l'empêcher les embarras de la circulation et qui n'atteindra pas le plus grand nombre de ceux qui causent ces embarras, les particuliers, propriétaires d'automobiles? La ville a le pouvoir de faire un règlement mais pour les autos de place seulement.

Pour être équitables envers tout le monde, il faudrait ne pas passer de règlement du tout, ou bien obtenir de la législature le pouvoir de faire un règlement incluant dans ses prescriptions toutes les voitures-automobiles sans distinction.

L' "Olympic" à Queenstown. Londres, 2. — La compagnie White Star a publié un bulletin officiel annonçant qu'à l'avenir le transatlantique Olympic n'aurait plus un service de passagers à Queenstown. Les autres navires tout de même, continueront à arrêter à ce port.

Un coup de main. Thief River Falls, Minn., 2. — Un colis contenant \$7,000 envoyé aux banques, tel, a été volé à la gare Saint-Paul et Sault Sainte-Marie par trois bandits masqués.

L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER. 50c et 60c la livre. En paquet, 5c.

LE TABAC "CLUBMEN". En vente partout. LA CIE DE TABAC CLUBMEN. Tel. St-Louis 6633. 658 PAPINEAU.

# Cartes Professionnelles

AVOCATS. BOURBONNIERE, F. J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B. Avocat-Procureur. Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1973.

Boite Postale 356. Adresse télégraphique "Nabe, Montréal". Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers, West, U.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR. Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques.

ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.B. Avocat. 54 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue D'Assy, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3655. J. C. Lamothe, L.L.B., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

PATTERSON & LAVERY. AVOCATS-PROCUREURS. SUITE 111 — 180 ST-JACQUES. Tél. Bell Main 3960. Cable Wipon W. Patterson, C. R., Bailleur Lavery. B.C.L. M. Lavery est le seul avocat à Saint-Hubert, Longueuil.

Résidence: Rte 5073. ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT. Tél. Main 213. Chambre 53. 97, rue Saint-Jacques.

Résidence: 180, Jeanne-Mance. Tél. Est 5933. GUY VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT. 97, rue Saint-Jacques, Chambre 76, Tél. Main 2632.

NOTAIRES. BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L.L.B. Notaire — 62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél. Bell Main 7676. RESIDENCE: 1504 rue Saint-Denis. Tél. Saint-Louis 4755.

ARGENT A PRETER. ACHAT DE CRANCES. R. Lalonde, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1860, Montréal.

ASSURANCES. Pour tous genres d'assurances, JOSEPH COURTOIS, 263 Visitation. Tél. Est 985, Montréal. Achète aussi les balances de prix de vente.

T. TOUPIN. Expert-comptable, agent d'assurances, 2196 rue Saint-Denis, Montréal. Tél. Saint-Louis 7585.

Dr M. LEMOYNE. 217 SHERBOOKE EST (Près Saint-Denis). Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4560.

DOCTEUR J. Roméo Leduc. 90 RACHEL EST. Electrothérapie Rayons X. Traitements spéciaux: Neurasthénie, Epilepsies, Rhumatismes, Rétrécissements, Poils follets. Consultations: de 1 à 3 p.m., et de 7 à 9 p.m.

DENTISTES. Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Châtillon-Dentiste, Tél. Bell, Est 3549. 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

Dr H. LANTHIER. DENTISTE. 835 St-Denis, angle Duluth. Tél. E. 1381.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTERS. De GASPE BEAUBIEN. Ingénieur-Consell, Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres, Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7918.

SURVEYER & FRIGON. INGENIEURS CONSEILS. Expertises, levés de terrain, Estimations et Projets. Rapports Techniques et Financiers. ADRESSE: 56 BEAVER HALL HILL. Téléphone Ottawa 3808.

ARCHITECTES. LAFRENIERE, J. L. D. — A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tél. Est 887. 623 Lafontaine, Maisonneuve. Tél. 1-Salle 1855.

CARTES D'AFFAIRES. ACHILLE DAVID. Entrepreneur électricien, 266 Sainte-Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710. Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD. Expert-comptable et auditeur. Systématisé consultant, Administrateur de successions, Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON A. LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES. Angle Carmel et St-Denis. Tél. St-Louis 2149. Bon service et courtoisie.

VICTORIA HOTEL. Québec. E. Fontains, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par nuit.

PATENTES. PIGEON, PIGEON & DAVIS. 715 RUE ST-JACQUES, MONTREAL, TEL. 6633.

OXYGENE. Chimiquement Pur pour Usage Médical, Pneumonie, Broncho-pneumonie, Dyspnée, Syncopes, Crises Asphyxiques, Livré en cylindre avec inhalateur. Pharmacie Laurence, coin des rues Saint-Denis et Ontario, Tél. E. 1507.

# LE DICTIONNAIRE CASSELLS

## Anglais-français --- français-anglais

Offert aux lecteurs du DEVOIR au prix de faveur de soixante-dix sous pris au bureau et 90 sous par la poste.

**CONDITION: Présenter ou envoyer la série des six coupons qui donne droit à ce prix exceptionnel.**

DICTIONNAIRE CASSELLS

2 octobre 1913. Coupon No 4

### "LE DEVOIR"

CONDITIONS: Un série de six de ces coupons, et SOIXANTE DIX (70) SOUS dont un pour le Dictionnaire Anglais-français et Français-anglais CASSELLS. L'envoi par la poste exigera un supplément de VINGT (20) SOUS pour les frais d'emballage et d'expédition.

Ne manquez pas cette occasion de vous procurer un ouvrage indispensable pour bien parler l'anglais sans négliger le français.

La vitesse des autos

London, Oct. 12. — Un auto de 30 chevaux-vapeur a parcouru 1,078 milles et 460 verges, en 12 heures sur la piste Brooklands. Cela enfonce le record précédent, au crédit de W. G. Scott, dans une course analogue, en mal, par plus de 163 milles.

CRUTE MORTELE.

### LA LUTTE DANS CHATEAUGUAY

# LA PREMIERE ASSEMBLEE CONFRONTE A EU LIEU HIER DANS CHATEAUGUAY

**MM. James Morris, A. E. Morgan et Alban Germain défendent la politique ministérielle.—MM. Sydney Fisher, Rodolphe Lemieux et Leggatt leur répondent au nom des libéraux**

## RESUME DES DISCOURS

(De notre envoyé spécial.)  
(LOUIS DUPIRE.)

Ormstown, 2. — Les deux adversaires de la campagne politique de Châteauguay se sont mesurés, hier soir, pour la première fois, en assemblée contradictoire.

Ormstown est une ville, en grande majorité écossaie. Les auditeurs d'hier soir ont écouté avec un flegme plus qu'anglais l'un et l'autre candidats.

Les applaudissements partaient des mêmes groupes composés de tout jeunes gens, et nous les avons vu acclamer tour à tour le libéral et le conservateur; peu d'interruptions, une attention courtoise et une patience remarquable, ainsi se résume la physionomie de cette réunion de 430 personnes.

Pendant le discours un des partisans de M. Fisher, un voix a crié dans la salle : "Fisher is wanted at home". Ce fut l'incident principal de la soirée. Les quelques conservateurs que nous avons vu après la réunion, nous ont dit qu'il ferait de cette interruption le cri de la campagne.

M. Fisher, M. Lemieux et les autres orateurs libéraux ont ignoré les nationalistes. M. Morris et ses amis ont observé la même discrétion.

Tour à tour M. Lemieux et Alban Germain sont reprochés de ne point préciser la politique de leur parti respectif au sujet de la question navale. M. Germain a demandé à M. Lemieux de bien vouloir dire d'une façon précise s'il était en faveur de l'ancien politique Laurier ou si, reprochant au gouvernement de n'avoir pas consulté l'électeur sur la contribution, il entendait par là se rallier à ceux qui demandent un plébiscite. Comme M. Lemieux n'avait pas la réponse, les auditeurs d'Ormstown ont attendu, pour être renseignés, à une assemblée subséquente. M. Lemieux parlant avant M. Germain avait fait remarquer que le candidat conservateur laisse ses partisans dans un doute douloureux au sujet de la politique navale. Aucun des autres orateurs qui ont parlé après ce semblant de défi ne l'a relevé.

M. Dubois, le candidat conservateur indépendant, n'était pas à l'assemblée, mais on affirme qu'il a l'intention de persister jusqu'au bout et qu'il finira pour la première fois en public, à la mise en nomination, samedi.

M. Fisher dans son discours s'est contenté de faire l'histoire du libéralisme et du conservatisme, discutant au passage le budget actuel, qui est exacte et le double de celui des libéraux en 1911. M. Morris a beaucoup insisté sur la façon dont il a été choisi; il est heureux que la convention conservatrice ait été unanime, comme il l'est également d'avoir contre lui un "stranger" qui met, prétend-il, toutes les chances de son côté. Notons, au passage, une phrase typique de son discours qui a paru déranger un instant l'impassibilité de l'assistance : "Je suis fier, a-t-il dit, de pouvoir déclarer qu'il n'y a pas un électeur de Châteauguay qui puisse prétendre que Jim Morris lui a fait tort pour un sou."

**M. SYDNEY FISHER.**  
Le candidat de l'opposition déclare, au début de son discours, qu'il est libéral par conviction et par conviction et est déterminé à soutenir, pendant toute sa vie, les principes du libéralisme qu'il croit justes.

Il répète ce qu'il a dit à la convention de Saint-Martine, soit qu'il est un étranger, mais qui compte, quand même, sur l'appui des libéraux, étant le représentant de sir Wilfrid Laurier.

Il est libéral, non pas par partisanerie, mais par conviction. M. Fisher rappelle à ce propos l'histoire de M. Laurier et du conservatisme.

Le conservatisme est le parti du riche, le parti qui respecte la monopole et la fortune.

Le libéralisme, au contraire, ne connaît d'autre doctrine, en Angleterre, prend la défense du commun, du peuple. C'est lui qui a opéré, en Grande-Bretagne, comme au Canada, les changements politiques qui permettent actuellement au peuple de jouir d'un juste contrôle dans les affaires publiques.

Tandis que les conservateurs ont toujours pris leurs ordres en Angleterre, les libéraux n'ont jamais écouté que la voix du peuple.

**LA QUESTION NAVALE**  
On retrouve la même différence de politique dans la question de la marine. Cependant, au début, en 1899, les conservateurs reconnaissent comme le libéralisme la nécessité de la marine. Plus tard les Laurys faiblissent, quand dans Québec, certaines gens (c'est ainsi que M. Fisher désigne les nationalistes) s'opposent avec fermeté à donner tout secours à l'Angleterre.

Tout le monde sait que les trois ministres français du cabinet ont été élus comme nationalistes; cependant, quand M. Borden a parlé de contribution, et que M. Monk, leur chef, a jugé à propos de se retirer, ils ont restés, faisant, tout à coup, leur affaire de ce qui faisait celle des jingoes, leurs anciens ennemis.

M. Fisher est opposé à la contribution Borden, parce que le libéralisme condamne toute dépense que le peuple ne peut critiquer et contrôler.

On dit dans les journaux l'ors que M. Laurier doit dépenser plus que M. Borden, et cependant l'amendement du chef de l'opposition portait une dépense de \$35,000,000.

Et d'ailleurs, M. Borden s'arrêtera-t-il lui aussi à \$35,000,000? Il annonce une politique permanente. Si elle ne coûte rien, elle ne vaudra rien, on en peut être sûr.

**LE BAILLON**  
On a fait voter la loi de la marine au moyen du baillon, et on a cité M. Fisher pour prouver que les libéraux étaient en faveur de cette tactique.

Cependant, en 1911, lors du débat sur le réciprocité, les libéraux avaient une excellente occasion d'appliquer le baillon. Ils ne l'ont pas fait, parce que c'était contre les principes libéraux; ils sont allés devant le peuple. Les conservateurs ont eu peur d'en faire autant; ils ne veulent pas perdre le pouvoir.

M. Sydney Fisher avait qu'il s'est, en effet, déclaré jadis en faveur d'une loi de clôture, mais il s'agissait d'un projet étudié en comité et régulièrement soumis aux Chambres, comme cela s'est fait en Angleterre. Tel n'était pas le règlement des conservateurs. Il a pris la forme d'une simple motion imposée de force.

**LA QUESTION FISCALE**  
Les torays qui reprochaient leurs gaspillages aux libéraux indiquent, dans leurs estimés, qu'ils vont dépenser cette année plus de deux fois l'ancien budget libéral.

Dans cet énorme budget de \$250,000,000 il y a plus de \$28,000,000 pour les travaux publics. Les libéraux en dépensèrent \$8,000,000 en 1911. Ceci s'explique cependant parce qu'on assure que l'hon. Bob Rogers s'est vanté qu'il savait gagner des élections.

Les libéraux dépensèrent, en 1911, \$6,500,000; encore y avait-il la construction inusitée de casernes à Esquimalt et Halifax, les conservateurs en veulent dépenser \$10,000,000, plus \$3,000,000 pour la construction de certaines casernes.

M. Fisher croit cette dépense insensée. Il n'a pas peur de la guerre, nous sommes en bons termes avec les Etats-Unis. On n'a rien à craindre de l'Union Sacramentale et y aura dans Châteauguay des Canadiens français descendant de de Salaberry. (Applaudissements prolongés.)

**JAMES MORRIS**  
(On l'applaudit vigoureusement dans un coin de la salle.)  
Le candidat conservateur dit qu'il a constaté que son adversaire a glissé légèrement, sur la façon dont il a été choisi. Lui n'a pas peur d'en parler, car il a été élu, du premier coup, à l'unanimité. Le jour de la convention libérale, un chef rouge s'est absenté parce qu'il avait honte de la façon dont on faisait fonctionner la machine politique pour imposer un homme dont on ne voulait pas.

En réponse à une interruption, il dit qu'il n'a pas honte de la politique conservatrice et qu'il n'a pas raison d'en avoir honte. Ne sont-ce pas les conservateurs qui ont fait la confédération et qui ont construit, malgré l'opposition acharnée des libéraux, le Pacifique Canadien?

M. Morris prend la même attitude sur la question de la marine qu'il y a deux ans. Il a horreur du militarisme qui érase les contribuables; c'est pourquoi il combattait la loi Laurier qui était le premier pas dans ce sens. La politique de M. Borden remédie à tout cela. Elle donne des secours à l'Angleterre et n'introduit pas chez nous le militarisme.

**LA REDISTRIBUTION**  
M. Morris annonce que le gouvernement va répartir les comités et qu'on va probablement diviser Châteauguay. Si M. Fisher y va, à Ottawa, il ne pourra rien contre cela, mais on comprend facilement que M. Morris saura empêcher, lui, candidat du gouvernement, cette division dont on ne veut pas.

Le candidat conservateur explique ensuite la raison des travaux qu'on fait à Châteauguay. Ces travaux ne sont pas une manoeuvre électorale, ils ont été demandés au ministre des travaux publics par une délégation composée de libéraux et de conservateurs et M. Rogers n'a fait faire exactement ce que qu'on lui demandait, d'après les plans des ingénieurs.

**M. G. F. LEGGATT**  
Les conservateurs se vantent d'avoir fait la Confédération, mais les libéraux n'y ont-ils pas consenti? Ce n'est que depuis 1896, que tout le monde peut vivre au Canada, et que le flot d'immigration a cessé d'aller du nord au sud, et revient, au contraire, du sud au nord. Laurier a fait l'ouest.

M. Leggatt prononce ensuite un éloge de M. Fisher, mais quelqueun lui dit :  
"He is needed at home!"  
Ce à quoi M. Leggatt répond :  
"But he is still more needed at Ottawa, than your friend, Mr. Morris."

**M. E. A. W. MORGAN**  
M. Morgan fait remarquer que M. Fisher a parlé du torays qui n'est pas à confondre avec le parti libéral-conservateur.

On a reproché aux conservateurs de ne pas prendre l'intérêt du peuple, mais n'est-ce pas eux qui ont proposé une loi sur les chemins qui a été rejetée par la majorité libérale du Sénat, de même que la loi de contribution aux écoles d'agriculture?

Il ne devrait pas y avoir de question navale. Mais il faut faire face aux événements devant lesquels on se trouve placé.

M. Morgan fait un tableau terrible de la situation dans laquelle se trouve l'Angleterre, celle qui n'a que sa marine pour se défendre. Sans sa marine, l'Allemagne serait encore quelque chose — l'Angleterre, rien. On reproche aux conservateurs de payer leurs emprunts de Downing Street, mais si c'est l'Angleterre qu'on veut aider il faut bien savoir ce qu'il lui faut.

**M. ROD. LEMIEUX**  
L'ex-ministre des postes affirme en commençant que M. Morgan a imaginé, tout seul, le parti libéral-conservateur, il n'existe pas de parti hybride de cette façon.

M. Morgan a encore prétendu que les libéraux étaient opposés à la confédération, comme si McKenzie et George Brown n'étaient pas cause, au contraire, que nous avons la constitution actuelle, au lieu d'une simple union législative. L'orateur se demande dans quel manuel M. Morgan lit son histoire.

M. Morris ne sait pas encore s'il est pour une marine ou s'il est contre. Il est important, cependant, que l'on soit fixé là-dessus.

M. Lemieux a tenté ensuite de démontrer que les conservateurs sont des protectionnistes à outrance et sont responsables de l'augmentation du coup de la vie. L'un d'eux a même dit qu'il serait bon qu'on élevât la barrière du tarif jusqu'au ciel.

Le député de Rouville établit plus loin le parallèle entre la politique Borden et la politique Laurier, au sujet de la marine. Les libéraux sont les autonomistes et les conservateurs, les impérialistes, les jingoes.

Tandis que les premiers veulent d'une marine, sous notre contrôle absolu, les seconds retournent 75 ans en arrière, et se remettent à prendre les ordres de Downing Street, oubliant le sang de nos pères qui a coulé en 1867, pour la conquête des libertés dont nous jouissons actuellement.

M. Morgan a donné la réplique à M. Lemieux; il a été suivi de M. Alban Germain, qui a demandé à M. Lemieux de dire franchement s'il était pour la politique Brossard, le plébiscite ou pour l'ancienne politique Laurier, d'une marine canadienne. Il est important d'être net, clair, et précis à ce sujet. A la fin de la réunion, M. McMaster, parlant en faveur de M. Fisher, a raconté quelques histoires qui ont fort divertit l'assistance, excédée.

**BIBLIOGRAPHIE**  
**Le Clergé et les Etudes Sociales**  
Tel est le titre d'une intéressante brochure que vient de publier l'Ecole Sociale Populaire de Montréal (1). Elle contient avec une pressante invitation à s'adonner aux études sociales, des renseignements précieux, des directions et un programme d'études qui peuvent être de la plus grande utilité.

L'auteur, le R. P. Archambault, S. J., nous fait connaître les diverses méthodes d'enseignement social préconisées et mises en oeuvre dans les grands séminaires de France, de Belgique, d'Italie et d'autres pays d'Europe. Il nous révèle aussi les efforts tentés au Canada dans quelques séminaires et dans les scolasticats de quelques communautés religieuses, pour y introduire l'étude de la sociologie.

Jusqu'ici, au Canada, ce sont les cercles d'études sociales, organisés en marge de l'enseignement ordinaire, qui semblent surtout en faveur. Un cercle de ce genre existe même parmi les prêtres de Montréal. Sous le patronage de S. G. Mgr Bruchési, une trentaine de prêtres se réunissent tous les quinze jours, dans les salons de l'archevêché, pour l'étude des questions sociales. C'est un grand pas vers la réalisation d'un vœu cher aux Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X. "Nous désirons, écrivait Léon XIII aux évêques d'Italie, qu'à la fin de leur éducation dans les séminaires, les aspirants au sacerdoce reçoivent l'enseignement des documents pontificaux qui concernent la question sociale et la démocratie chrétienne."

Les cours de sociologie récemment inaugurés à l'Université Laval et au Monument National par le R. P. Planter, S. J., donnent à ces études un regain d'activité. Les membres du clergé, il fallait s'y attendre, chaleureusement invités par Mgr l'Archevêché, se montrent particulièrement empressés à profiter de l'occasion qui leur est offerte, persuadés que des devoirs nouveaux leur seront bientôt imposés. En effet, dans notre province, seul le clergé pourra donner au mouvement social l'orientation qu'il doit avoir. Il est temps d'exposer à nos ouvriers les saines théories et de réagir contre des hardesses dangereuses qui pénètrent dans l'esprit d'hommes honnêtes, mais peu avertis et mal renseignés. Et ce sont les prêtres qui sont tout désignés pour donner au peuple l'enseignement social dont il a besoin. "Former les idées sociales du clergé," écrivait le comte de Mun en 1907, voilà, à nos yeux une des plus urgentes nécessités de notre temps.

Le zèle de nos évêques et de nos prêtres à seconder les louables initiatives de l'Ecole Sociale Populaire nous permet d'espérer les plus heureux résultats du mouvement qui porte actuellement les esprits vers les études sociales.

**CLERICUS.**  
(1) J. P. Archambault, S. J., "Le Clergé et les Etudes Sociales". Prix: 10 sous le numéro. Montréal, Secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1075, rue Rachel.

**De retour**  
Le notaire J. A. Beauchamp et M. Hector Beaudry de cette ville sont de retour d'Europe après un voyage de quelques semaines.

### DANS LE Monde Ouvrier



#### LE SALAIRE RAISONNABLE.

La question du salaire raisonnable est discutée, avec un très remarquable accent d'autorité, par un des rédacteurs les plus connus, de la revue mensuelle, le "Rosaire", de Saint-Hyacinthe, le Révérend Père L. E. Trudeau, des Frères Prêcheurs.

L'exposé d'abord de théorie qu'elle du salaire raisonnable, telle qu'elle est établie, dans l'école libérale où l'on prétend que l'échelle du salaire est soumise, comme toute autre marchandise, à la loi de l'offre et de la demande.

D'après cette école, "le juste salaire dépend uniquement du libre consentement des parties contractantes, et il n'est pas susceptible d'un juste prix objectif, basé sur l'équivalence entre le travail donné et le travail reçu. Que si, conséquemment, pressés par la concurrence, les ouvriers se contentent d'un salaire misérable, à peine suffisant pour les empêcher de mourir de faim, ce salaire, en vertu de la loi de l'offre et de la demande, sera parfaitement juste."

Cette théorie est celle qui fut soutenue par les économistes du dix-huitième siècle et ensuite par J. R. Say, et que Joseph Grenier a résumée en ces mots : "Tout salaire obtenu par un libre débat entre l'ouvrier et l'employeur est naturel et normal, et le salaire obtenu, est le salaire courant, ou prix courant du travail."

A cette théorie, évidemment erronée, le Rév. Père répond victorieusement, par la théorie de l'école pontificale et cite le pape Léon XIII dans son immortelle Encyclique sur la condition des ouvriers : "Si contrairement à la nécessité ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, dit Léon XIII, l'ouvrier accepte des conditions dures, qu'il ne lui était pas loisible de refuser, parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait pacte de travail, c'est à lui-même qu'il faut imputer la faute de sa violence contre laquelle la justice proteste."

Le Père termine son article par cette juste observation : "Si l'ouvrier se désiste librement de son droit, et s'il accepte un salaire qui est insuffisant à sa subsistance, il fait un pacte de travail, au moins, légal à la fois, et les droits de la justice commutative qui exige l'équivalence entre la chose donnée et la chose reçue, et le caractère propre du travail, qui, tout en étant personnel est, en plus, nécessaire, et donne à l'ouvrier, le droit strict de recevoir, comme salaire, au moins la compensation des forces déployées, de la vie usée."

Cette définition du juste salaire est absolument celle qui est donnée couramment dans les unions ouvrières. Ce n'est pas le seul cas, où les ouvriers organisés se trouvent, souvent sans le savoir absolument d'accord avec la théorie de l'école Pontificale.

**LES EMPLOYES MUNICIPAUX.**  
La lutte municipale, qui se prépare, pour les élections des échevins et des commissaires, au mois d'avril prochain, promet d'être l'une des plus mouvementées que l'on aura encore probablement jamais vues à Montréal, dans les rangs même des ouvriers. On sait que depuis longtemps, deux courants bien distincts et même, en sens contraire, existent parmi les travailleurs, sur cette question de l'administration municipale : L'un de ces courants favorise l'administration actuelle, défend ses actes, et est allié aussi au comité des citoyens. MM. Ainey, Verville, et un groupe important de dirigeants du mouvement international sont dans ce courant, et soutiennent le bureau actuel des commissaires.

De l'autre côté est la masse ouvrière; elle est tactuellement, sans chef au mandat bien défini, mais elle exprime couramment son opinion et condamne sans réserve l'administration actuelle. Au sein de ce dernier courant, des clubs ouvriers nombreux se sont formés, qui vont diriger la campagne. A la tête de ces clubs se trouve, M. J. A. Guérin, qui fut déjà candidat ouvrier malheureux au bureau des commissaires. Il est rumeur qu'un groupe d'échevins qui en veulent au bureau de contrôle, ayant perdu l'espérance d'abolir ce bureau, a décidé de s'emparer, à l'occasion de la prochaine élection, pour faire la lutte à M. Joseph Ainey, qui sera de nouveau, candidat.

**POUR RETABLIR LA PAIX.**  
On connaît la division malheureuse qui existe, depuis deux ans, parmi les ouvriers organisés de Québec. Cette division n'est pas considérable à la cause ouvrière dans la vieille capitale. C'est pourquoi, nombre de dirigeants honnêtes et sincères voudraient la voir cesser.

C'est au clergé qu'ils viennent de s'adresser, pour rétablir la paix parmi les ouvriers de Québec, estimant avec raison, que le clergé a toute autorité et toute compétence pour atteindre un but si désirable. En effet, jeudi soir, à l'assemblée de Québec, au cours de son assemblée régulière, a résolu de demander, ses bons offices, au Révérend Lagneux, curé de Saint-Roch, dont les ouvriers connaissent le dévouement et le zèle, pour la cause des travailleurs.

**PAS DE GREVE**  
Sur un rapport de l'un des chefs de la grève des ouvriers en confection de vêtements de Montréal, certains journaux avaient publié que les trois cents ouvriers et ouvrières qui travaillent à l'emploi de la maison Elkin, à Joliette, avaient déclaré la grève, par sympathie pour les grévistes de Montréal.

Nous sommes en mesure et nous sommes autorisés à démentir catégoriquement cette nouvelle.

A Joliette, tous les ouvriers à l'emploi de la maison Elkin continuent à travailler "plein temps" et rien n'indique qu'ils tiennent l'intention de soulever le moindre conflit, dans les circonstances présentes.

A Montréal, la grève est dans le "statu quo". Cependant, aux ateliers de la maison Vineberg et au boulevard Saint-Laurent, de nombreux ouvriers, en dépit des piquets et des grévistes, continuent à travailler.

**LES TAILLEURS DE PIERRE**  
L'Association des tailleurs de pierre a procédé à l'élection générale de ses officiers, hier soir, à la salle Saint-Onge. D'un avis unanime, M. Achille Latreille, membre de cette union, fut élu président de la séance d'élection. Le scrutin a donné le résultat suivant :

Président, M. Joseph Métivier, réélu.  
Vice-président, M. R. Lindsay.  
Secrétaire-financier, M. Octave Jetté, réélu.  
Trésorier, M. Alphonse Jetté, jr.  
Secrétaire-correspondant, M. Joseph Poulin, réélu.  
Gardien, M. P. Duplessis.

**L'abbé Lindsay en Europe**  
Québec, 1. — M. l'abbé S. Georges Lindsay, archiviste de l'Archevêché, et directeur de "La Nouvelle-France", s'embarquera samedi sur le "Rathbrian", de la ligne C. P. R., pour un voyage de repos en Europe. Pendant son absence, M. l'abbé Huard aura la direction de "La Nouvelle-France".

TEL. BELL. ST-LOUIS 6124

**INSTITUT GAUBE**  
193 AVE. MONT-ROYAL OUEST

NOUS TRAITONS  
AVEC SUCCES

**Cancers, Rhumatismes, Ulcères, Maladies chroniques, Neurasthénie et Affections nerveuses, Maladies du Sang.**

*Nos méthodes sont efficaces parce qu'elles agissent sur le sang.*

BROCHURE GRATUITE EXPEDIEE SUR DEMANDE.

**LE TRAITEMENT GATLIN**

Un traitement scientifique de haute valeur contre l'habitude de la boisson.

Ce traitement s'est acquis une si haute réputation, a obtenu des résultats si remarquables qu'il est difficile de comprendre comment des milliers d'hommes et de femmes sont aujourd'hui les victimes de l'intempérance, alors qu'ils pourraient être facilement et complètement guéris de toute soif et de tout désir de liqueurs alcooliques en

**TROIS JOURS**

Ces malheureux ont probablement essayé divers "remèdes" qu'on leur avait indiqués, et, ayant perdu courage, croient qu'il n'y a plus pour eux rien à faire que de "grincer des dents et d'endurer". Ne commettez plus d'erreur de ce genre. Un traitement inefficace vous mettra inévitablement dans un plus grand embarras encore. Rendez-vous tout de suite à l'Institut Gatlin, suivez le traitement Gatlin et dans trois jours vous vous apercevrez qu'il y aura guérison positive. Votre appétit reviendra, vos nerfs seront parfaitement raffermis, la langueur et la dépression se dissiperont comme des cauchemars. Vous aurez tous les jours la volonté et le pouvoir d'agir, qui vous conduiront au succès. En conséquence la différence de votre état mental et physique avant et après le traitement sera très remarquable, non seulement pour vous-même, mais aussi pour vos amis. Quand ceux-ci en chercheront la cause, vous pourrez en toute justice les faire profiter de votre expérience s'ils en ont besoin. C'est là la seule sorte de témoignage que la Gatlin Institute Company réclame. On se fera un plaisir en tout temps de fournir des renseignements complets par téléphone, par poste ou à notre bureau. Venez, écrivez ou téléphonez maintenant. Gatlin Institute Co., Ltd, 893 rue Sainte-Catherine Ouest, (angle de la rue Saint-Marc), Montréal. Tel. Uptown 462. Habitude des drogues aussi guérie à l'Institut Gatlin.

Decoupez ce coupon et envoyez-le par poste aujourd'hui

THE GATLIN INSTITUTE CO., Ltd.,  
893 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.  
Veuillez m'envoyer la brochure et les renseignements sur votre Traitement de Trois Jours contre l'habitude de la boisson.

..... D

Comité permanent: MM. Clermont, Leclair, Lindsay, Laurin et Lecrener; délégués au Conseil des Métiers de la Construction: MM. Métivier, O. Jetté et Alp Jetté.

A l'issue de l'assemblée des discours furent prononcés par MM. Latreille, Métivier, Girard, Lindsay, Maisonneuve et autres. Une résolution de remerciements fut votée à l'adresse des officiers sortant de charge.

**REUNIONS POUR CE SOIR.**  
1er jeudi du mois:  
**AU TEMPLE DU TRAVAIL:**  
— Conseil des Métiers et du Travail.

**L'enquête sur le pénitencier de Kingston**  
Kingston, 2. — La commission qui fait enquête sur l'administration du pénitencier de Kingston, à la suite des accusations de Dr Edvard, député au fédéral, a ajourné ses séances à la mi-octobre, alors que l'inspecteur Hughes sera de retour de l'ouest.

A la séance du jour, le Dr Platt, ancien gouverneur du pénitencier de Kingston a rendu son témoignage. Il a parlé des règlements en vigueur. D'après lui, toutes les modifications recommandées par les inspecteurs devraient être soumises au parlement et approuvées. Il favorise l'établissement d'une école dans le pénitencier.

Le Dr Platt déclare que le système de la mise en liberté des prisonniers sur parole n'avait pas de résultats pratiques appréciables, car le public ne croit pas à la vertu des prisonniers libérés.

**Les contretemps d'une actrice**  
New-York, 2. — Marie Lloyd, une actrice anglaise vaudevillesque, qui est arrivée hier à New-York à bord de l'"Olympic", venant de Southampton, devra aller faire un tour à Ellis Island où elle comparaitra devant une commission d'enquête, pour avoir fait la traversée avec un homme qui a nom Bernard Dillon et dont elle s'était fait passer pour la femme jusqu'à ce qu'elle fût reconnue par sa soeur, Mlle Alice Lloyd, à son débarquement à New-York.

**CHAS. DESJARDINS & Cie**  
GROS — 130 rue Saint-Denis — DETAIL

**DEMENAGEMENT**  
AMERICAN EXPRESS COMPANY  
NATIONAL EXPRESS COMPANY  
(Autrefois dans l'Edifice Canadian Express, rue McGill)  
AMERICAN EXPRESS COMPANY  
DEPARTEMENT DE LA FINANCE  
(Autrefois dans l'Edifice Transportation)  
AMERICAN EXPRESS COMPANY  
DEPART. DU FRET ETRANGER  
(Autrefois dans l'Edifice du Board of Trade)  
AMERICAN AND NATIONAL EXPRESS CO.  
DEPARTEMENT DE COURTAGE  
Maintenant au  
**231 RUE ST-JACQUES**  
TELEPHONE MAIN 5070  
ECHANGE PRIVE  
BUREAU DE LA GARE: Angle des rues St-Jacques et de la Montagne

**MEILLEURE QUALITE**  
Balcons & Escaliers EN FER  
Clôtures, Marques, Etc.  
Nous sollicitons la clientèle des Fabriques, Commissions scolaires, Corporations, etc.  
**J. A. Courtemanche,**  
Tél. St-Louis 4840 1889 SAINT-DENIS

**Pas de voie rue Vitre**  
L'ingénieur de la Ville fait rapport aux commissaires contre la pose de rails dans cette rue tant qu'elle sera aussi étroite.

La Compagnie des Tramways ne pourra pas, du moins pour le moment, construire une voie simple sur la rue Vitre, entre les rues Côté et Chenneville, comme elle en faisait la demande à la ville de Montréal.

Le rapport de l'ingénieur municipal, G. R. MacLeod, qui a été adopté par les Commissaires, hier, dit que cette rue n'a que 20 pieds de largeur, et qu'il s'y fait un trafic trop considérable pour permettre la construction d'une voie ferrée.

Conformément aux recommandations de M. MacLeod, les Commissaires ont décidé de faire au Conseil Municipal un rapport recommandant de permettre à la Compagnie des Tramways de construire une voie simple sur la rue de Fleurimont, de la rue Christophe Colomb à la rue Normandville, pour lui permettre de transporter dans les carrières abandonnées de ce district le matériel provenant des excavations pratiquées dans d'autres rues. Cependant, cette permission ne devra être accordée que temporairement et seulement pour le remplissage de la carrière.

Le bureau des Commissaires a soumis, hier, à l'ingénieur MacLeod, de nouvelles suggestions des échevins Bastien, Ménard et Houllé pour la construction de voies de tramways dans leurs quartiers.

**MAISONS D'ÉDUCATION**  
**NE SOYEZ PAS PERPLEXE**  
La perplexité nait toujours, celui qui est perplexé perd souvent son temps.  
Un jeune homme actif, plein de vigueur et désireux de se préparer un bel avenir ne doit pas être perplexé. Il doit songer aux luttes futures de la vie et bien s'outiller. Comme l'ouvrier sans outil, le jeune homme qui n'a pas l'instruction, qu'il devrait avoir n'arrive à rien. Nous donnons un cours commercial complet.  
Demandez notre prospectus  
**L'Ecole Commerciale Pratique LALIME LIMITÉE**  
Saint-Hyacinthe, P. Q.

**INTERNATIONAL Business College**  
198 Sainte-Orthe-Ouest, Montréal  
Fondé en 1895  
POSITIONS ASSURÉES  
Prospectus sur demande. Tél. Main 309  
Acte. Cass. Trinc.

**DOMINION COAL CO.**  
LIMITED  
MINES ET EXPÉDITEURS  
de Charbon Dominion pour Vapeur  
Criblé, brut (run mine), mélangé (black)  
Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE  
112 rue Saint-Jacques, Montréal  
Téléphone Main 401

**OEUVRES de FRÉDÉRIC MASSON**  
22 volumes, reliure empire, grand format, études Napoléoniennes, L'HOMME, SON ŒUVRE, SA FAMILLE ET SON TEMPS. \$50.00—\$1.33 par mois; 2 ans de crédit, avec prime avantageuse.  
Demandez notre catalogue et nos conditions faciles de vente.  
**LIBRAIRIE OLLENDORFF**  
207 RUE SAINT-JACQUES.

# Notre Page Féminine

## Lettre de Fadette

Sous un soleil très doux voilé par le brouillard fin d'automne qui met un tulle bleu sur les choses, nous avons marché jusqu'au cimetière nusque qu'à vainc, sous la terre, le petit amoureux des fleurs que les fleurs ont tué en le caressant.

Petit être à peine conscient, il a passé sept années en ce monde affaibli, voyant à peine avec ses yeux vagues d'enfant naissant, ne disant rien avec sa bouche muette, ne pensant pas avec sa petite âme végétative comme celle des fleurs, que seules, avec sa mère, il connaît et aime. Ce petit être le grand favori de tout le village, et chacun lui portait des fleurs qu'on lui passait dans sa petite cage sur la galerie, où sa maman était forcée de l'enfermer de crainte d'accident, car Jeannot se serait jeté en souriant dans n'importe quel danger. Cet enclos, fermé sur la rue, avait une issue dans la maison, où Jeannot pouvait retrouver sa maman, qui lavait et froissait du lundin matin au samedi soir, étant veuve et pauvre avec quatre enfants dont Jeannot qui avait un peu les allures d'un petit animal. L'hiver, Jeannot devait bien s'ennuyer; l'été, assis parmi ses fleurs, dont sa volière était toujours remplie, il semblait très satisfait et avec un gazonnement doux de bébé, il contait sans cesse des histoires à ses fleurs qui comprenaient peut-être son mystérieux langage. Or, voici ce qui arriva avant-hier.

Une famille de la ville quittant sa maison de compagnie, les enfants eurent l'idée de faire à Jeannot une grande fête, et de lui apporter toutes les belles fleurs du jardin condamnées à sécher sur pied. Ce furent des allées et venues joyeuses entre le cottage et la pauvre demeure, et les fleurs montèrent en las autour du petit, ravi, qui en criait de plaisir. Une innocente d'orange fit s'enfuir les petits voisins, la maman venait de sortir pour une course au près. Fido ronflait auprès de Jeannot qui eut, je ne sais pourquoi, l'idée de transporter ses fleurs dans un grand placard de la salle d'entrée où il avait, parait-il, l'habitude de jouer en laissant la porte ouverte. Le pauvre petit repoussa-t-il la porte en s'endormant sur les pavés et les marquerettes?

Tout ce que nous ignorons, c'est que la mère ne trouvant pas Jeannot sur la galerie, et ne le voyant pas dans les deux pièces du petit logis, se mit à le chercher dans le village auprès des puits et sur la grève! Elle courut ainsi longtemps... et quand elle trouva son petit enfant, il s'était endormi pour toujours sur son lit de fleurs.

Non, vraiment, on ne peut plaindre le pauvre mignon, et il n'y avait pas de tristesse à l'emporter, couché encore sous des masses de fleurs, dans la fosse gracieuse de branches de sapin parfumé, où son petit corps gracieux, dans bien longtemps, deviendra peut-être une fleur aussi, pendant que l'âme libérée connaît maintenant les secrets du bon Dieu que nous ignorons.

FADETTE.

### LES EPOUSES HEROIQUES

## MADAME DE FAVRAS

C'était un mariage d'amour qui avait uni le marquis de Favras, capitaine au régiment de Belouze, à la fille du prince d'Anhalt. Tandis qu'il exerçait en Allemagne, le hasard d'une rencontre heureuse les avait mis en présence; jeunes tous deux, il avait vingt-huit ans, elle vingt-quatre; il avait une haute taille, une belle figure; elle était grande, blonde, gracieuse, simple, saine. Ils s'étaient plu tout de suite et avaient formé le projet de s'épouser. Comment cette princesse d'Anhalt avait-elle consenti à devenir la femme d'un officier de fortune? C'est qu'elle était reniée par son père, lequel avait cassé son mariage et renvoyé la mère et l'enfant. Dans cette situation pénible, la jeune fille, touchée de l'amour du bel officier, avait consenti joyeusement à une union honorable avec un homme qu'elle aimait et le mariage avait été célébré à Luxembourg en 1772.

Le jeune ménage était venu s'installer à Paris, mais, plus riche d'amour que d'argent, l'existence lui avait été difficile. En 1776, le marquis de Favras s'était rendu à Vienne avec son mari et avait sollicité l'appui de l'empereur, lequel avait ordonné au prince d'Anhalt de servir à sa fille une pension de mille florins en attendant qu'il lui eût constitué une dot.

La dot ne fut jamais constituée, mais la pension fut payée; c'était là une ressource assurée, mais insuffisante. Les époux étaient revenus en France et vivaient dans un modestes appartement, rue Royale. En 1782, un fils leur naquit, auquel fut donné le prénom de Charles. Toujours étroitement uni, le ménage lutait vaillamment contre les difficultés de la vie, soutenu par les espérances qu'enfantait son riche mariage, l'ambition du marquis. Esprit chéri, l'un plus méritait force projets, l'autre plus réalisait les uns que les autres, mais irréalisables, et Mme de Favras, pleine d'amour et d'admiration pour son mari, partageait et encourageait ses illusions.

Cependant la Révolution s'annonçait; libéral quoique fervent royaliste, Favras pensa que le moment était propice pour présenter ses plans de réforme. Afin d'être plus près du roi et de l'Assemblée, il alla même habiter Versailles en juin 1789, ce qu'il vit ébranler sa confiance; les journées d'octobre le remplirent de tristesse, moins peut-être à cause du triomphe de la populace que parce qu'il y constata la faiblesse du roi et de ses conseillers. Il suivit la berline qui ramenait à Paris le boulangier, la boulangère et le petit miron, et, tout en marchant, il se livrait aux plus amères réflexions. Il était point toutefois dans son caractère de céder au découragement, et il n'avait pas franchi la barrière que, dans son esprit, était déjà né tout un projet qui ne tendait à rien de moins qu'à délivrer le roi, prisonnier en fait de ses sujets rebelles. Semblable idée était venue au comte de Provence; bientôt, par l'entremise du comte de Luxembourg, Favras fut sollicité d'organiser un complot destiné à enlever le roi, à le conduire dans une ville-frontière; puis, avec lui ou sans lui, le comte de Provence prendrait les mesures nécessaires pour dissoudre l'Assemblée et rétablir l'autorité royale.

Favras accepta avec joie le rôle qu'on lui proposait; il se chargea de recruter une troupe d'individus résolus, et il se mit aussitôt en campagne. Tout sembla rapidement aller selon ses desirs; il croyait avoir trouvé dans un officier de la garde nationale, nommé Morel, et dans quelques autres personnages du même genre, des auxiliaires dévoués, capables de diriger les hommes enrôlés pour faire le coup. Le 24 décembre, il sortait du Luxembourg, où il avait en un dernier rendez-vous avec M. de la Ferté, trésorier du comte de Provence; il était environ huit heures et demie. La nuit était tombée, le marchand à pas pressés, car il savait que sa femme l'attendait impatientement, lorsque, rue Beaurepaire

(rue aujourd'hui détruite qui se trouvait près de la rue Montorgueil), des individus se jetèrent sur lui et l'emmènerent à l'hôtel de Ville, d'où, après un interrogatoire sommaire, il fut conduit à l'Abbaye, et mis au secret.

Dans le même moment, un aide de camp de La Fayette, accompagné d'une troupe armée, se présentait au logis de Mme de Favras. A cette vue, la pauvre femme comprit que le complot était découvert, mais elle conserva tout son courage et, sans plainte, elle se laissa arrêter et mener à la prison où son mari était déjà enfermé.

Cette double arrestation présenta pour le mari, et peut-être aussi pour la femme, les plus grands malheurs; ils ne se laissèrent abattre ni l'un ni l'autre par leur infortune, et, ayant obtenu la permission de correspondre, ils s'écrivirent, de leur cachot, les lettres les plus émouvantes et les plus touchantes qu'on se soit jamais exprimé l'amour le plus tendre et le plus passionné.

Le premier billet fut envoyé par Mme de Favras: "Où es-tu, mon ami? Je fais-tu? Je ignore... tu es détenu, mais où? Je l'ignore... Tu connais mes sentiments et mon amour; je ne me plaindrai jamais d'éprouver le même sort que toi, quel qu'il puisse être... Je reviens à toi par un autre fil, nommé Caroline, qui était né, trente-quatre mois auparavant; ma fille, dans ce moment, m'inquiète le moins, étant chez sa nourrice; mais mon fils, qui doit sortir de sa pension au 1er janvier, est quelque chose qui m'inquiète beaucoup... Adieu donc, mon âme vole vers toi; reçois les assurances de mon éternel amour." Favras lui répondit: "Ton image me suivra partout; mon âme ira constamment au devant de la tienne. Toi seule feras respirer le cœur de ton amant, de ton époux."

Et alors se poursuivait entre les deux malheureux cette correspondance où, tour à tour, s'exprime leur mutuel amour, où tous deux montrent un courage égal à leur infortune, où chacun ne tremble que pour l'autre, sans souci de son propre sort, et pour les deux petits êtres privés de leurs parents, où il faudrait tout citer, mais force est de se borner. "As-tu des nouvelles de nos enfants?" écrit Favras. Que les aime! Qu'ils me sont chers! Ton fils, ce cher Charles, étant ton image, il aura ses sentiments, ton cœur. Hélas! puisse-t-il être moins malheureux que son père!"

"Ces mots que nos enfants ont écrit pour t'aimer, répond-elle, qui dirige leurs sentiments vers toi, autant qu'il est en mon pouvoir de le faire, en leur faisant connaître tout ce que tu vaux. Tout ce que leur mère te doit... Cette charmante petite Caroline, comte elle encaressait ton portrait, qu'elle a parfaitement reconnu!"

Mais ces doux épanchements, suprême consolation des époux séparés, ont bientôt cessé. Le 13 janvier, le procès de Favras commença, et son sort n'est pas douteux. Il a été traité par Morel, par la plupart de ceux à qui il s'était confié, et le comte de Provence n'osa se compromettre en le défendant. La populace demanda à mort, et l'exécution a lieu le lendemain.

Mme de Favras est toujours enfermée à l'Abbaye. Elle n'est pas accusée de rien, mais un membre du comité des recherches a donné la raison de sa détention: "Mme de Favras ne sera mise en liberté qu'après le jugement de son mari; nous ne voulons pas qu'elle intrigue et puisse solliciter en sa faveur."

Le 20 février, elle est dans son cachot, anxieuse, angossée; depuis deux jours elle n'a aucune nouvelle de son mari; elle attend dans la rue, elle tend l'oreille; le matin de journaux annonce l'excé-

## OCTOBRE

Octobre douloureux qui pleure et saigne, ajoute  
La gloire de sa pourpre à la simarre d'or  
De la vaste forêt qu'un mystère veloute...  
Ivre d'angoisse, au loin, sonne le dernier cor.

Fiançant la candeur à l'anguste tristesse,  
La bise d'un archet sanglotant fait courir  
Des lamentos plaintifs, dont la douceur oppresse  
La forêt qui se meurt et s'écoute mourir.

La forêt fait songer aux vierges poitrinaires  
- Qui meurent à vingt ans et qui, sur des coussins,  
Croissent, pour les garder croisés sous les suaires  
Leurs pauvres petits pieds et leurs petites mains.

De la pitié s'émiet profondément en elle;  
Et de très pieux gens, du bois mort sur le dos,  
La traversent courbés, en traînant la semelle,  
Sous le poids de la vie et le poids des fardeaux.

Sa bonté s'attendrit et se fond en clémence,  
Avant de se draper dans son haubain dédaigné,  
On sent que la forêt mélancolique pense...  
Pense aux foyers sans feu près des huchés sans pain.

Charles POISSON.

tion de Favras! C'est ainsi qu'elle apprend la mort de son mari! La pauvre femme, frappée au cœur, chançelle et tombe évanouie. Quand elle reprend ses sens, elle voit son malheur au comble, mais elle est forte, elle se raidit contre la douleur, car elle pense à ses enfants, à ces chers orphelins, qui vont-lis devenir, privés du meilleur des pères, et séparés de leur mère?

Mais on n'a plus d'intérêt à la tenir en prison: c'est aujourd'hui la veuve du supplicié; on la remet en liberté.

Sa situation est affreuse: elle reste sans ressources. Sa maigre pension est absorbée pour longtemps par les dettes du ménage, et elle a deux enfants à élever! Elle ne se laisse pas abattre; l'amour maternel lui donne le courage de lutter

contre l'adversité. Elle va se réfugier avec ses enfants dans la communauté des Dames de Saint-Gervais, où elle prend un petit appartement de cent cinquante livres par an. Heureusement, un cœur de mère s'est ému de son malheur et de sa détresse. Discrètement, Marie-Antoinette lui fait parvenir quelques secours et la fait inscrire pour une pension de quatre mille livres sur la liste civile. Bienfaits précieux, car la liste civile va disparaître avec la monarchie. Mme de Favras quitte la France avec ses enfants et va se réfugier en Autriche. C'est là que, dans une retraite obscure, se termine l'existence, mêlée de tant de traverses, de cette mère au grand cœur, de cette épouse héroïque.

Paul GAULOT.

(L'Echo de Paris).

## VOCATIONS RELIGIEUSES

Un littérateur français, M. Maurice Boucher, a publié, en 1902, quelques récits du Moyen-Âge dont il s'est efforcé de conserver le rythme naïf et l'inspiration ingénue. Un de ces poèmes est intitulé: "La Fille de France". La fille du Roi de France doit être mariée au Roi des Anglais, et ne voudrait que d'un Français pour époux. Il lui faut cependant se résigner pour la paix du royaume, et bientôt, là, voilà qui s'embarque avec l'Anglais maudit. Debout sur le pont du navire, elle regarde fuir la terre, et, les yeux fixés sur le rivage français qui s'éloigne à l'horizon, l'âme oppressée déjà par un sentiment d'exil, elle se plaint au cœur de son époux, L'Anglais, irrité, veut lui bander les yeux; mais la princesse sent se réveiller en elle l'orgueil de sa race et lui déclare, impérieuse:

Je veux jusqu'au bout voir ma douce France,  
Laissez-moi, sire, je le veux!

Elle déclare et l'on essaye de lui faire laisser le drapeau anglais; elle refuse et salue d'autres couleurs qu'elle ne verra plus:

Adieu, dit-elle, lys du roi de France,  
Qui parsemes son bleu drapeau.

Un festin l'attend; elle ne mange pas, car elle ne peut goûter du pain anglais:

Roi, ce que je veux, c'est du pain de France,  
Répond-elle, garde le tien.

En lisant ces minimes choses gonflées de sentiment comme le cœur des tout petits, je me disais, rêveur, mais rêvant à des faits très réels: il y a, de par le monde catholique, une multitude imposante d'âmes vraiment royales qui ont juré dès l'enfance de ne jamais appartenir à un autre époux que Jésus-Christ, de ne jamais suivre d'autre drapeau que le sien ni s'asseoir à une autre table que la sienne. Mais, à peine ont-elles manifesté tout haut leurs prétentions qu'elles sont déçues à l'encontre, parfois dure et implacable, parfois alarmée et suppliante: la volonté des parents. Quelques-uns font obstacle aux projets de leurs filles, (pour ce qui a rapport aux garçons, on dirait qu'ils ont davantage le respect de l'initiative masculine) sans même vouloir exposer les motifs de leur opposition. D'autres s'emparent d'invoquer à grands cris l'intérêt du royaume et l'intérêt de l'enfant. Et la passion, je ne trouve guère d'autre mot, jette sur tout cela un voile si opaque qu'il faut plaindre à l'avance tout personnage osant faire intrusion dans leur domaine et leur reprocher d'obéir à l'amour insoumis, à la vanité, à l'orgueil ou à l'ambition. Il voudrait bien trouver pleins de piquants souvenirs personnels, mais je crains de ralentir "le cas". Il me faut ajouter, en effet, à la catégorie des opposants celle des temporisants. On n'a pas la moindre objection de principe ni la moindre réplique à ce que la jeune fille a dit à un moment donné au sujet de se consacrer au service religieux, mais on exige, au préalable, un stage mondain assez prolongé pour lui permettre d'apprécier les deux genres d'existence et de prendre plus tard, où le plus tard possible, une résolution mûrie par l'expérience. Ici, nouveau piège, les uns, parmi les temporisants, se paissent naïfs et sincères et n'ont guère à se faire pardonner qu'une certaine ignorance doctrinale et un manque absolu du sens de l'observation; tandis que les autres tendent au jeune âge un piège ignominieux et s'efforcent, durant la fameuse période d'initiation, de multiplier les rencontres, les fêtes et les spectacles, dans l'espoir d'ébranler et au risque de corrompre l'adolescente qui déjà portait le monde en soi. Mais tous, ignorants ou pervers, gens à plaindre ou à blâmer, causent à l'heure actuelle un tort incalculable à leur mère, la sainte Eglise. Et ces aveugles qui assument allègrement le métier de conducteurs d'aveugles me

sentiment paternel ou maternel qui se voit évincé. Une fois l'émotion calmée et la lumière offerte, l'obstination des parents devient grave, et si rare qu'on se sent extrême à être portée contre les coupables et que la saine fille d'âge nubile se trouve autorisée à entreprendre ouvertement leur défense. On excepte le cas de nécessité domestique, bien entendu. Voici l'ailleurs le texte de saint Thomas l'Aquin en ce qui concerne le mariage: "L'ordre naturel des choses, il arrive parfois que ce sont les parents qui ont besoin de l'assistance physique de leurs enfants. Si donc ils se trouvent dans une nécessité telle que seul y pourrait subvenir commodément le secours de l'enfant, celui-ci ne peut entrer en religion sans leur consentement."  
"Hors ce cas de dite nécessité, l'enfant peut décider sans eux et malgré eux; car, une fois passés les années de puberté, il dispose librement de son avenir, surtout en ce qui concerne le service divin." Et voici maintenant le texte de la condamnation portée par le Saint Concile de Trente: "Le Saint Synode soumet à l'anathème ceux qui, d'une façon ou d'autre et sans une juste cause, empêchent une jeune fille de prendre le voile ou d'entreprendre le service de Dieu."  
Et l'on doit entendre, d'après l'opinion précitée de saint Thomas, que la "juste cause" dont il est fait mention dans cette sentence est la nécessité domestique, et non pas la crainte de séparations ni le désir de perpétuer un nom, de célébrer des fiançailles ou d'être temporairement mariée pour combler la même grande lacune que les mêmes peines, que ceux des opposants: leur attitude étant la même, volée de perdition. Quant aux temporisants de bonne foi, il faut bien dire que, généralement, ils errent et font erreur, "errantes et en erreur mimentes".  
Que de vaines réflexions de la sorte, et combien d'autres idées fausses, éternelles par ces quelques mois ou quelques années d'une expérience le plus souvent inutile et très souvent dangereuse! Dangereuse, parce qu'elle est incomplète. Si l'on pouvait, durant cette période de recherche, dévoiler les yeux à une jeune fille, lui révéler les secrets du monde et les secrets de famille et la raison dont il faut payer certains bonheurs, elle obtiendrait, en fin de compte, assez d'éléments comparés pour résoudre son jugement et motiver ses préférences. Mais quel père ou quelle mère voudrait ainsi pousser jusqu'au bout la brutale initiation? Tout au contraire, on s'efforce, dans l'entourage de la débutante, par une savante organisation et des propos habiles autant que mensongers, de lui peindre la vie comme un ciel d'orient et de lui faire goûter dans ses tranches les joies de la vie mondaine. Dès lors, ne va-t-elle pas, dans l'ignorance, complètement le monde, c'est-à-dire ne lui laisser connaître que ce qu'elle eût pu découvrir au-delà de sa relative ne fait point obstacle et donne lieu parfois à de singulières initiations. La plupart des saints ignorants ainsi le monde et avaient en parler merveilleusement. Un peu d'analyse personnelle, avec l'aide de la grâce, supplie fort bien l'incursion à travers les plaisirs du siècle, car le monde, en définitive, n'est que la projection au dehors, la réduction en usages et la codification en maximes de certains tendances désordonnées que chacun, librement, peut constater en soi. Mais revenons à la fillette qui l'on entraine à assister aux réceptions, aux théâtres, aux fêtes, et à la complexité de son petit monde intérieur, elle prend plaisir à la vue de ces manifestations du grand monde. Inconsciemment, elle entre en contact avec un monde qu'elle ne connaît que par son père et sa mère, et qui est si différent de celui qu'elle se crée dans son esprit. Elle se crée un monde à elle-même, et elle se crée un monde à elle-même, et elle se crée un monde à elle-même.

deuxième partie de son ouvrage, il faut apporter au service de Dieu autre chose que des courtes féttes et des courages fatigués! Le Comte fondit en larmes. Larmes saintes et vertueuses, devons-nous ajouter. Il en est d'autres qu'un antique Docteur, dans un semblable circonstance, osa qualifier de rebelles: "rebellibus lacrymis."  
fr. M. A. LAMARCHE,  
des fr. prêcheurs.

"Le Rosaire", août 1913.

# Fourrures

## VENTE SPÉCIALE DE BELLES FOURRURES

Nous offrons actuellement une quantité limitée de beaux

# Manteaux de Perse

de 45,48,50 ps. de longueur, toutes les tailles à

**\$175. — \$200. — \$225. —**

Ces manteaux sont tous des plus nouveaux styles et magnifiquement finis. Les intéressés ne devraient pas manquer de les voir.

# O. NORMANDIN

257 Ste-Catherine Ouest  
A l'Ouest de la rue Bleury



ception?" Pour toute réponse, la jeune fille passa dans l'appartement voisin et rapporta de la bibliothèque un volume des "Moines d'Occident."  
"Mon père, dit-elle, vous m'avez appris, dans cet ouvrage, qu'il fallait apporter au service de Dieu autre chose que des courtes féttes et des courages fatigués! Le Comte fondit en larmes. Larmes saintes et vertueuses, devons-nous ajouter. Il en est d'autres qu'un antique Docteur, dans un semblable circonstance, osa qualifier de rebelles: "rebellibus lacrymis."  
fr. M. A. LAMARCHE,  
des fr. prêcheurs.

### Recettes de cuisine

CANARD À L'ITALIENNE. — Faites cuire un canard avec un verre de vin blanc sec et un verre de bouillon, du sel et du poivre. Laissez réduire pour former une sauce en ajoutant deux cuillerées d'huile, du persil, de la ciboule, une gousse d'ail, des champignons hachés, une pincée de farine.

CANARD SAUVAGE, SAUCE À LA GELEE DE GROSSEILLES. — Coupez la desserte de canards sauvages en morceaux nets et à peu près d'égal grandeur. Faites-les réchauffer doucement dans une sauce faite avec une grande cuillerée à bouche de beurre, un demi-rochet de gelée de grosseilles et un quart de pinte de Porto que vous ajouterez goutte à goutte quand le beurre et la gelée sont fondus. Le porto peut être remplacé par un verre de madère.

CANARD AUX PETITS POIS ET AUX AUTRES LEGUMES. — Lorsque votre canard sera cuit, vous le dresserez et le masquerez avec un ragout de petits pois. Vous en userez de même pour le canard aux petits oignons.

LANGUES DE MOUTON AU BLANC. — Après avoir fait dégorger les langues de mouton, faites-les bouillir dans de l'eau salée, poivrée et avec les légumes du pot-au-feu. Pelez-les chaudes. Faites une bonne sauce blanche avec le bouillon de cuisson des langues. Mettez-y de beaux champignons moyens, très frais et très blancs, que vous avez fait cuire dans le même bouillon. Ajoutez un jeune d'oëuf. Coupez les langues en deux dans le sens de la longueur et arrangez-les joliment sur un plat rond bien chauffé. Versez la sauce sur les langues et servez brûlant.

PERDRIX AUX LENTILLES. — Suivez la direction qui précède pour les perdrix aux choux, mais au lieu de ces derniers, prenez un demi-litre de lentilles bien lavées, que vous jetterez dans un demi-d'œuf d'eau avec du sel, poivre, persil, thym, têtes de clous. Faites cuire le tout en brassant une heure; et un verre de vin blanc avant de tirer.

LANGUE DE BOEUF FRAICHE. — Faites bouillir la langue de boeuf pendant deux heures en y ajoutant une poignée de sel. Pelez-la et fendez-la sur toute sa longueur sans pourtant la couper en deux. Faites cuire une bonne portion de viande dans un plat de terre, avec du beurre, délayez-y une cuillerée de farine et allongez à l'aide de quatre ou cinq cuillerées de bouillon et d'un verre de vin de Bordeaux. Ajoutez à la sauce un quart de livres de raisins blonds secs, du poivre, un peu de sel et de noix de muscade, quelques clous de girofle, deux ou trois échaux finement hachés et un filet de vinaigre.

Laissez cuire doucement le tout pendant une demi-heure, déposez-y un instant la langue de boeuf, que vous découpez à table, servie dans sa sauce bien brûlante.

LANGUE DE BOEUF À L'ECARLATE. — Après avoir enlevé le corne d'une langue de boeuf, mettez-la griller sur de la braise ardente, afin de pouvoir la débarrasser de sa peau. Quand cette opération est terminée, mettez-la dans une vase de terre qui ferme bien. Frottez-la avec du poivre et un peu de salpêtre, entourez-la de sel blanc; ajoutez quelques clous de girofle, thym, laurier. Au bout de vingt-quatre heures, frottez-la de nouveau avec du sel, et ajoutez-en chaque jour à mesure qu'il fond. Laissez ainsi baigner votre langue pendant douze ou quinze jours, en ayant soin de la retourner souvent; faites-la cuire avec du bouillon, laissez-la refroidir dans un plat de terre, puis égouttez-la et la servez froide pour entrée.

La cuisson doit être lente, afin que la langue ne se réduise pas trop.

LANGUE DE BOEUF AUX CORNICHONS. — Faites dégorger votre langue et blanchir ensuite pendant une demi-heure; mettez-la ensuite refroidir, vous la parerez; prenez des lardons que vous assaisonnez avec du sel, du gros poivre, des quatre épices, du persil et des ciboules hachés très fin, puez-les votre langue, et faites-la cuire avec un bon assaisonnement de fines herbes, dans une casserole, avec quelques bardes de lard, quelques tranches de veau et de boeuf, carottes, oignons, épicures diverses; mouillez votre cuisson avec du bouillon, laissez cuire votre langue à petit feu pendant quatre heures; au moment de la servir vous ôtez la peau de dessus; avez du coulis roux dans lequel vous mettez des cornichons bien hachés. Dresser votre langue, et arrosez-la de cette sauce.

LANGUE BRASSÉE. — Lardez de gros lard bien assaisonné comme il est dit ci-dessus, une langue de boeuf que vous aurez fait dégorger, après en avoir enlevé le corne, bien soigneusement ratissée et dépouillée de sa peau; mettez-la cuire dans une marmite avec du bouillon, du persil, des carottes, des oignons. Quand elle aura bouilli quelque temps, couvrez-la bien; diminuez le feu de dessous, mettez-en dessus, et laissez mijoter pendant environ cinq heures; passez la fond; quand elle sera cuite, mouillez-la d'un peu d'espagnole; servez votre langue entourée de légumes, et arrosez la tout avec votre sauce.

LANGUE DE BOEUF SALEE. — Faites-la cuire sans bouillon jusqu'à ce que vous puissiez la peaufiner; laissez-la refroidir, et la tranchez mince avant de servir.

MANIERE DE DECOUPER LE CANARD. — On commence par lever les filets sur l'estomac, ensuite les membres.

LANGUES DE PORC FOURREES. — Ôtez le corne; échaudez pour enlever la première peau, mettez dans une terrine avec eau, sel, salpêtre, laurier, thym, genièvre; ne mélangez pas ces trois aromates. Laissez mariner cinq ou six jours, dans un endroit frais; fourrez dans un boyau que vous soudez dans la cheminée pour le persil. En outre, faites une sauce blanche avec le bouillon de cuisson des langues. Mettez-y de beaux champignons moyens, très frais et très blancs, que vous avez fait cuire dans le même bouillon. Ajoutez un jeune d'oëuf. Coupez les langues en deux dans le sens de la longueur et arrangez-les joliment sur un plat rond bien chauffé. Versez la sauce sur les langues et servez brûlant.

Pour vous, Mesdames

Revue mensuelle illustrée, publiée à Montréal, 1263, avenue Delorme, T.61. Saint-Louis 8557.

MME GAETANE DE MONTREUIL, directrice. Littérature, beaux-arts, théâtre, hygiène, mode, cuisine, etc. Abonnement une piastre par année. Envoyez dix cents pour avoir un numéro spécimen.

### Bibliographie

"LE CORRESPONDANT"

10 Septembre 1913.

La Conclusion des Affaires Balkaniques. — La Fayette de l'Europe... — Le Jansénisme d'Alfred de Vigny, d'après des documents nouveaux. — A propos du 50ème anniversaire de la mort du poète. — Léon Séché.

Un dernier mot sur l'offensive allemande par la Belgique, avec une carte. — Général Malrot.

Sur l'Eau. — Les excursions estivales de Mlle de Buxen. — M. André.

A propos de la mort de Bebel. — Les socialistes et les nouvelles lois militaires. — Robert de Boyer Montégut.

Les frasques de la comtesse Katha. — Nouvelle adaptée de l'allemand par Mlle Cécile de Vaulx. — E. Von Adersfeld.

L'Adventure d'Alexandre Andryane, d'après ses Mémoires, sa correspondance, les lettres de sa famille et de ses amis. — II. — Fin. — Henri de Noussanne.

Ce qu'il faut dire. — Toujours les poudres de la marine. — Une "Combinaison". — xxx.

Poésie: Hosannah! — Pierre de Bouchaud.

Notes et Aperçus. — La comtesse Agénor de Gasparin. — A propos du centenaire de sa naissance. — Lyga Berger.

Revue des Sciences. — Francis Marre.

Chronique politique.

Les contre-courants de la politique extérieure russe. — Un mémoire confidentiel du baron de Rosen. — xxx.

Bulletin bibliographique.

## IMPORTANTES MESURES CONTRE LES INCENDIES

La Chambre de Commerce de Montréal adopte hier un rapport très intéressant qui traite de la prévention contre les incendies.—L'hygiène et la propreté dans les hôtels de campagne.—Révision des règlements de la Chambre et appel aux membres

Plusieurs membres et le bureau entier de la Chambre de Commerce de Montréal assistaient hier après-midi à la réunion mensuelle. M. J. A. Fortier présidait. Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le secrétaire commença par l'invitation du club Montefiore présent l'un des directeurs d'assister à un banquet que le club offrira le 9 octobre à l'hon. M. Samuels.

Mercredi prochain, les membres de la Chambre iront visiter l'École Technique. Tous sont priés de se rendre à l'École pour trois heures. Il y aura pas de séance hebdomadaire ce jour-là.

Le président souhaite la bienvenue à M. J. F. Loisel, nouveau conseiller de la Chambre. Celui-ci assure les membres de son entier dévouement.

On a discuté assez longuement les meilleurs moyens d'avertir tous les membres qui y avaient une prochaine révision des règlements de la Chambre, puis on a lu les rapports suivants qui ont été adoptés à l'unanimité.

### LA PREVENTION DES INCENDIES

#### Rapport du Comité des Affaires Municipales

Le comité des affaires municipales s'est réuni le vendredi, 26 septembre 1913, sous la présidence de M. S. D. Joubert, président.

Assistaient à cette réunion: MM. Adélar Fortier, président de la Chambre, W. U. Boivin, secrétaire; Ludger Gravel, J. O. Labrecque et Alcide Chausse, inspecteur municipal des bâtiments, invité.

Le comité avait à prendre en considération un mémoire préparé par un comité spécial nommé pour étudier les moyens de prévenir les incendies. Ce mémoire attribue à trois causes principales la fréquence des incendies qui causent tant de dommages à Montréal; ces causes sont:

1o. — La défectuosité dans la construction;

2o. — La négligence, l'imprudence et la malpropreté des ménages dans les résidences;

3o. — Le crime d'incendie, encouragé parfois par les compagnies d'assurances qui émettent des polices trop facilement.

Reprenant une à une ces causes, et ayant étudié les moyens suggérés par le comité ci-dessus, votre comité a l'honneur de faire rapport.

#### 1o. DEFECTUEUSITE DANS LA CONSTRUCTION.

Pour ce qui est de la construction, votre comité recommande: (a) de prier les autorités municipales de faire part à la Chambre du projet de règlement sur la construction qui sera soumis au bureau des commissaires et au conseil, dans un avenir très rapproché; de plus il recommande (b) que dès maintenant le nombre des inspecteurs municipaux des bâtiments soit augmenté afin d'assurer une surveillance plus étroite et plus attentive de l'observation des lois de construction durant l'édification des bâtiments.

2o. POUR METTRE FIN A LA NEGLIGENCE, L'IMPRUDENCE ET A LA MALPROPRETE DES MENAGES — dans les résidences, le comité pour la prévention des incendies, suggère d'abord qu'une campagne d'éducation soit entreprise pour mieux faire comprendre aux ménages leurs responsabilités, et que le nombre des inspecteurs des incendies soit augmenté.

(a) Quant à la campagne d'éducation, votre comité recommande qu'elle soit entreprise dès maintenant à l'école même pour habituer les enfants à la prudence et à la propreté. A cette fin, nous suggérons que les commissions scolaires et l'École ménagère entreprennent elles-mêmes cette campagne et enseignent aux enfants les moyens de prévenir les incendies — elles pourraient obtenir tous les renseignements à ce sujet, en adressant à la "National Fire Prevention Association" à Boston, qui possède toute une organisation à cet effet.

(b) Pour ce qui est d'augmenter le nombre des inspecteurs des incendies à Montréal, votre comité approuve ce moyen et demande que les inspecteurs soient en nombre suffisant pour couvrir tout le territoire de Montréal et qu'ils soient sous les ordres du chef des pompiers qui dirigera lui-même le travail de ses hommes.

(c) Le mémoire que nous avons étudié, propose aussi que toutes les matières inflammables et les centres chauds soient misés dans des récipients en métal; nous recommandons à cette obligation; mais nous recommandons que son observation soit de plus en plus exigée.

(3) La défense de fumer dans les maisons de commerce et les édifices publics que recommande le comité de la prévention des incendies, nous paraît d'une application impossible, une mesure plus dangereuse et préjudiciable pour les patrons.

Il est en effet à peu près impossible d'empêcher le public, qui est le client, de fumer dans un établissement de commerce; il est aussi très difficile d'empêcher les employés de respecter cette défense; de plus cette défense est plus dangereuse, parce qu'il est prouvé que souvent des incendies ont été allumés par d'imprudents employés qui, craignant de se faire surprendre à fumer, jettent n'importe où sans prendre garde, leur pipe ou leur cigarette allumée. A l'arrivée du patron, cette mesure serait enfin préjudiciable au patron, parce qu'il arrive tous les jours dans les maisons où il est interdit de fumer, que des employés quittent le travail et vont se cacher dans un coin reculé de l'établissement pour fumer, faisant perdre ainsi un temps précieux et cher à leur patron.

Enfin la défense de fumer, sous peine de faire perdre l'assurance à ceux qui auraient à souffrir d'un incendie par l'imprudence d'un fumeur, ne saurait non plus être recommandée; le patron ne pouvant être la victime d'une infraction qu'il ne peut empêcher.

Toutefois pour aider la campagne entreprise pour la prévention des incendies, votre comité se fait un devoir d'inviter les patrons et les chefs d'établissements à exercer une surveillance plus étroite et plus sévère et à prendre toutes les précautions afin d'éviter tout accident par l'imprudence des employés et du public.

(e) La Cour des Commissaires des incendies devrait avoir des pouvoirs

plus considérables, dit le mémoire; on demande que les commissaires des incendies aient non seulement le pouvoir de faire des enquêtes mais aussi d'imposer des amendes. Votre comité ne croit pas devoir approuver cette suggestion, étant d'opinion que déjà les commissaires ont tous les pouvoirs pour découvrir les coupables et pour les faire punir en les livrant à la justice.

3o. Le crime d'incendie, qui est une troisième cause des feux est déjà puni sévèrement par la loi et recherché par les commissaires des incendies. Votre comité n'a donc rien à suggérer de plus sur ce point.

(a) Seulement votre comité d'opinion que le crime d'incendie serait moins fréquent si les compagnies d'assurances étaient plus sévères et si elles n'émettaient de police qu'après une minutieuse enquête, et pour des montants qui ne seraient pas exagérés, autrement elles donnent l'avantage aux gens malhonnêtes de réaliser de gros profits par le feu. Votre comité, sur ce point, est absolument d'accord avec le comité pour la prévention des incendies.

Le tout respectueusement soumis,

S. D. JOUBERT,

Président du comité.

Montréal, 1er octobre 1913.

#### L'AMELIORATION DES HOTELS A LA CAMPAGNE.

#### Rapport du comité des voyageurs de commerce.

Le comité des voyageurs de commerce s'est réuni le samedi, 27 septembre 1913, sous la présidence de M. J. F. Loisel, président.

Étaient aussi présents: MM. Adélar Fortier, président de la Chambre; W. U. Boivin, secrétaire; Raoul Dupré, L. N. Veilleux, H. Pinet, J. Emile Roy, J. A. Brax, Ludger Gravel, et A. H. Hardy, invités.

Votre comité s'est occupé encore de l'amélioration des hôtels et notamment de la constitution d'un registre des hôtels de la campagne.

En vue de travailler à l'amélioration des hôtels à la campagne, le conseil de la Chambre, à son assemblée spéciale du 29 juillet, a décidé de tenir au secrétariat de la Chambre, un registre des plaintes formulées sur la tenue des hôtels.

Votre comité, reconnaissant l'avantage d'un tel registre, demande, afin de lui assurer toute l'utilité et l'efficacité désirées qu'il contienne, en tête de diverses colonnes les rubriques suivantes:

1o. Nom de l'endroit;

2o. Nom de l'hôtel et du propriétaire;

3o. Nature de la plainte formulée;

4o. Nom de l'auteur de la plainte;

5o. Date de la lettre adressée à l'hôtelier transmettant la plainte formulée;

6o. Date de la lettre adressée à l'inspecteur des hôtels, s'il en est un de nom, l'invitant à visiter l'hôtel en question;

7o. Date de la réponse reçue de l'hôtelier;

8o. Date de la réponse reçue de l'inspecteur.

9o. Remarques diverses.

Votre comité recommande aussi que ce registre soit préparé au plus tôt et tenu avec soin, il invite de même tout le public voyageur à renseigner la Chambre sur la tenue des hôtels, et que les plaintes formulées le soient toujours consciencieusement en tenant compte de l'endroit et des bonnes dispositions du propriétaire de l'établissement.

Le tout humblement soumis,

J. F. LOISEL,

Président du comité.

#### Tremblement de terre à Panama

Ils ne durent que quelques secondes mais ils plongent les habitants de la zone du canal dans une grande frayeur.

Panama, 1. — Deux secousses sismiques d'une intensité beaucoup plus grande que celles qui ont déjà eu lieu depuis que les Américains ont pris possession de la zone du canal se sont fait sentir à 11 heures 20. Elles ont été senties de la ville de Panama jusqu'à Colon.

Les édifices ont été ébranlés jusque dans leurs fondations. Les cloches des églises sonnaient, les portes ont été ouvertes et les citoyens qui étaient à dormir ont été précipités à bas de leurs lits.

La première secousse a duré cinq secondes et la deuxième dix secondes. A minuit il y avait beaucoup de gens dans les rues. Ceux qui sont originaires de la Jamaïque et d'Italie sont fort effrayés. Les premiers ont été témoins du désastre de Kingston.

D'après les instruments sismographiques, il y eut deux légères secousses, mais elles passèrent inaperçues. Le mouvement général semblait venir de l'Ouest et se diriger vers l'Est. Aucun édifice n'a subi de dommages sérieux non plus qu'un canal.

#### Mort tragique du président de l'Auto Club de Sydney

Sydney, N.E., 1. — M. T. P. Mason, de la compagnie Shaw and Mason Limited et président de la Cape Breton Automobile Association, fut tué mortellement aujourd'hui, lorsqu'un automobile qu'il conduisait est tombée dans un fossé sur le bord de la route. M. Mason fut écrasé sous la machine. On le transporta à l'hôpital et il mourut au bout de quelques heures.

#### L'élection de South Bruce

Ottawa, 2. — L'élection partielle de Bruce Sud aura lieu au cours d'octobre. La nomination se fera le 23 et l'élection le 30. La vacance de Bruce Sud est nécessaire par la nomination de M. J. J. Donnelly, N.P., comme sénateur.

## POLITIQUE ETRANGERE

### L'AFFAIRE SULZER

L'ancien gouverneur de l'Etat de New-York et sa femme comparaitront comme témoins prochainement

Albany, N. Y., 2. — La poursuite contre le gouverneur Sulzer devant le "Court of Impeachment", s'est accordée un repos après avoir produit tous ses témoins. La cour reprendra ses séances cet après-midi, alors que la défense présentera plusieurs motions préliminaires avant de commencer sa preuve. C'est l'intention des avocats du gouverneur de demander à la cour un délai avant de présenter son premier témoin. Celui-ci sera probablement Lewis A. Sarecky, le secrétaire de M. Sulzer pendant sa tournée électorale. La poursuite n'a pu réussir à le faire comparaître comme témoin, bien qu'il ait reçu un subpoena. Sarecky a endossé plusieurs chèques donnés à M. Sulzer pendant sa campagne et dont il n'a pas été rendu compte.

#### LES Temoins de LA DEFENSE

On s'attend à ce que M. Sulzer compare comme témoin, ainsi que son épouse. Le gouverneur se défendra de n'avoir pas rendu compte de certains chèques reçus, parce que ces chèques constituaient des dons personnels. De son côté, Mme Sulzer expliquera probablement les transactions faites avec les financiers de Wall Street comme étant des spéculations personnelles. On ne sait pas si Frederick L. Caldwell, l'agent financier du gouverneur, sera appelé dans la boîte aux témoins par la défense. Jusqu'ici Caldwell fut introuvable. Seuls, les avocats de Sulzer sont tenus au courant de ses allées et venues. Ils consentent à ce qu'il compare comme témoin, à la condition qu'il ne soit pas arrêté pour n'avoir pas répondu à l'appel du comi-

té Frawley, qui lui avait fait signifier un subpoena. Les avocats de la poursuite se déclarent impuissants à empêcher l'arrestation de Caldwell. Le lieutenant L. M. Josephal, qui paya une dette de \$26,782 contractée par le gouverneur chez Harris et Fuller, d'après un témoin, sera appelé comme témoin. Il est arrivé à Albany hier soir, de retour de New-York et d'Europe. Son témoignage, croit-on généralement, sera favorable à Sulzer. Plusieurs témoins assignés, parmi lesquels se trouvent William J. Conners, de Buffalo, et Hugh J. Reilly, de New-York, constructeur de chemins de fer pour le gouvernement de Cuba, n'ont pas été appelés à témoigner. Peut-être seront-ils de nouveau appelés après l'audition des témoins de la défense. Ils ont contribué tous deux aux fonds de la campagne de Sulzer.

#### GRAVES DECLARATIONS

Le dernier témoin de la poursuite fut John B. Gray, qui a fait le fameux compte No 500 de Frederick L. Caldwell. Gray a déclaré que Caldwell lui avait avoué que ce compte était celui de Sulzer. Gray a ajouté qu'il avait personnellement contribué aux fonds de la campagne du gouverneur, après que Caldwell lui eut fait comprendre que sa contribution ferait l'affaire d'un bureau après les élections. Caldwell aurait déclaré à Gray un certain jour qu'il vint acheter une obligation, que cette obligation était pour une dame. Gray ne se rappelle pas le nom de cette dame. Le témoin n'a pu donner d'indication précise du fait que le compte No 500 serait celui du gouverneur.

## ETATS-UNIS

### Le tarif américain

Les sénateurs réunis en caucus approuvent le bill. Les clauses relatives à la taxe sur le coton sont réservées pour une mesure ultérieure.

Washington, 2. — Après un caucus au cours duquel la discussion fut parfois très animée, les sénateurs démocrates qui ne voulaient pas accepter le rapport du comité, ont résolu d'abandonner la lutte et de se rallier aux chefs. Les démocrates qui assistaient au caucus ont décidé de laisser de côté la clause sur le coton à terme, pour en faire une mesure spéciale. Conséquemment, l'amendement du sénateur Clark et le plan offert comme compromis à la chambre par le représentant Underwood seront biffés par le sénat.

Après le caucus, le sénateur Simmons a déclaré qu'il était confiant que le sénat terminerait demain toutes les délibérations sur la révision du tarif. Il a dit qu'une motion serait d'abord présentée à l'effet d'accepter le rapport du comité. Ensuite, il présentera lui-même une seconde motion pour que le sénat rejette le compromis Smith-Lever-Underwood sur l'impôt du coton à terme. Cette motion sera acceptée par le sénat et il est probable qu'une fois rapport fait à la chambre de la décision des sénateurs, les représentants de leur côté consentiront à retirer la clause sur le coton à terme. Le bill sera ensuite envoyé au président pour qu'il y mette sa signature.

Le sénateur Lewis de l'Illinois au caucus de ce soir, a présenté une proposition pour obliger les sénateurs à voter comme le caucus le déciderait. Malgré la prédiction du sénateur Simmons, certains démocrates et républicains désirent discuter à fond le rapport du comité. Dans ce cas, le bill ne serait pas présenté au président avant samedi ou le commencement de la semaine prochaine. Le caucus de ce soir s'est prolongé et la discussion fut très animée à certains moments. Finalement les récalcitrants cessèrent leur opposition et le rapport du comité sera adopté, à l'exception de la clause sur le coton à terme.

## COMPAGNIE PROSPERE

EN DIX ANS, LE REVENU BRUT ANNUEL DE LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE CANADIEN S'EST ELEVE DE \$43,000,000 A \$139,000,000.

L'optimisme était la note dominante à l'assemblée annuelle de C. P. R. tenue hier à la salle des directeurs, au bureau général de la compagnie, rue Windsor.

Un murmure d'approbation s'est fait entendre après le discours de sir Thomas Shaughnessy. Le rapport, modestement dans le groupement magistral des faits, dans les vastes généralisations et les pronostics pour l'avenir, donna une impression de confiance.

Le président a fait allusion à l'importance des recettes de l'année, sans manquer de signaler en même temps la diminution qu'elles ont subie dernièrement et qu'il n'indiqua aucunement des conditions permanentes dans le Dominion. Au contraire, l'abondance des récoltes et l'amélioration du marché monétaire qui sont maintenant apparents, font prévoir une autre année satisfaisante.

Le président a parlé des dépenses, qui ont atteint un chiffre formidable; on ne peut cependant songer à en arrêter l'accroissement. En dix ans, le revenu brut annuel a passé de \$43,000,000 à \$139,000,000, et si la Canada continue à se développer pendant les dix années à venir comme il s'est développé dans le passé, une augmentation proportionnée se produira pendant cette période — pourvu que la compagnie ait les routes, l'équipement et les facilités pour disposer du trafic mieux que qu'il se soit.

Après l'adoption du rapport, l'assemblée a adopté une série de résolu-

bles qu'en 1911, et grâce au retour de la confiance ne manquera pas de produire la récolte dont le pays a été gratifié, il y a tout lieu d'espérer encore une année d'abondance.

Depuis le commencement de l'année, les capitaux actions ont été considérablement accrûs par de nouvelles émissions d'actions, et les fonds ainsi perçus ont été d'une grande utilité pour l'exécution de travaux importants et essentiels à la prospérité future de la compagnie. On a ainsi procuré du travail à des milliers de personnes qui, autrement, seraient restées sans emploi, et on a facilité dans une large mesure la circulation au moment où le besoin s'en faisait sentir davantage.

#### \$283,000,000 DE CAPITAL

Cette année, les obligations, les débentures et les actions de la compagnie, y compris la récente émission de \$60,000,000, représentent \$283,000,000 de plus qu'en 1903. Sur ce montant, \$124,000,000 ont été employés à la construction, à l'acquisition de nouvelles lignes et à l'achat de nouveaux navires fluviaux et océaniques. Les additions à l'équipement en wagons et en locomotives ont absorbé \$10,000,000. Les autres \$58,000,000 ont été employés en améliorations générales à la propriété, ainsi qu'un supplément de recettes provenant d'impôts sur l'émission des actions et d'autres sources, au montant de \$105,000,000.

#### LES NAVIRES ET LES HOTELS.

Les navires de la compagnie sur l'Atlantique représentent un tonnage brut de 146,361 tonnes. Leurs recettes ont été appliquées au remboursement de leur coût à la compagnie.

## Les Dernières Créations

Toutes les grandeurs  
Tous les dessins  
Tous les tons  
Prix pour convenir à toutes les bourses.

# de Rugs et Tapis

Rugs en Tapestry  
Rugs en Bruxelles  
Rugs en velours  
Rugs en Axminster  
Rugs en Wilton

Le choix d'un tapis et d'une carpe est très important car il peut ajouter au cachet de l'appartement comme il peut en détruire absolument l'effet. Une carpe bien choisie remplit l'appartement d'une atmosphère raffinée. Aussi est-il important de s'adresser à une maison responsable où le département est dirigé par un acheteur compétent.

Pour faciliter le choix de nos tapis nous avons fait installer le "rack" le plus moderne. Grâce à lui vous pouvez acheter sans fatigue et de plus ce qui est très important vous voyez le rug dans sa pleine grandeur au lieu de n'en voir qu'une lisière et souvent un coin seulement.

En moins d'une demi-heure vous pouvez faire un choix judicieux parmi deux cents rugs suspendus. Grâce à une disposition spéciale de lumières vous pouvez les voir soit à la lumière du jour, soit à la lumière artificielle.

Les carpettes que nous avons actuellement en stock sont importées directement des manufactures anglaises et représentent le plus beau choix que vous puissiez trouver sur le marché canadien. Leur texture est des plus habiles et leurs dessins et couleurs leur donnent un aspect riche et soyeux.

Nous avons toutes les grandeurs et leur prix est à la portée de toutes les bourses. Nous nous occupons spécialement des carpettes faites à ordre.

## Leroux, Daignault & Brault Limitée

Téléphone Est 6819 637-639 Ste-Catherine Est, coin Beaudry  
EN FACE DU THEATRE NATIONAL  
N. de C. Brault, Sec. Trés. G. C. Leroux, Sec. Trés. P. Saey, Directeur. Alf. Boyte, Directeur.

#### Jugement sur l'enquête du "Wakatane"

Le capitaine et le pilote sévèrement blâmes. La cour d'enquête sur l'accident du "Wakatane" survenu à Indian Cove, le 13 septembre dernier, a enjoint au pilote Louis-Treffle Delisle pour le reste de la saison et l'a de plus condamné à payer tous les frais de l'enquête. Le commandant Saint-Georges Lindsay a aussi vertement réprimandé le capitaine L. Herbert Squires, mais considérant son ignorance des règlements de la navigation, ne s'est pas prononcé sur l'opportunité de lui enlever son certificat. Le président de l'enquête était assisté des capitaines Francis Nash et R. S. Cliff.

#### Les accidents du travail

Une décision intéressante est rendue en Cour Supérieure, hier. Toute compagnie propriétaire de machinerie dans une usine est responsable des accidents causés par ces machines quand bien même elles seraient sous la direction d'un autre entrepreneur qui engagerait lui-même des hommes pour opérer ces machines. Le fait est la décision rendue hier après-midi par un jury de la Cour Supérieure dans la cause de Desparois vs Frothingham et Workman. Comme on se le rappelle le jeune Desparois en passant près d'une pouille avait été accroché par une vis attachée à cette pouille et grièvement blessé. Son père intenta alors une action de \$10,000 contre la compagnie qui devra payer \$3,000 de dommages au père d'après la décision du jury. Le juge Guerin jugeant que lundi matin. Les avocats de la défense en appelleront, paraît-il, de cette décision.

#### Au Congrès des membres de l'église anglicane

Un pasteur se déclare en faveur du divorce. Southampton, 2. — Le T. R. Herbert Hensley Hanson, pasteur de Durham, a créé toute une sensation au congrès de l'église anglicane, qui se tient actuellement à Southampton, en se déclarant, dans un discours, tout à fait en faveur du divorce.

Le fait est la décision rendue hier après-midi par un jury de la Cour Supérieure dans la cause de Desparois vs Frothingham et Workman. Comme on se le rappelle le jeune Desparois en passant près d'une pouille avait été accroché par une vis attachée à cette pouille et grièvement blessé. Son père intenta alors une action de \$10,000 contre la compagnie qui devra payer \$3,000 de dommages au père d'après la décision du jury. Le juge Guerin jugeant que lundi matin. Les avocats de la défense en appelleront, paraît-il, de cette décision.

#### La grande satisfaction de la foule, pour que l'église anglicane maintienne ses anciennes doctrines sur l'indissolubilité du mariage.

D'autres délégués ont insisté, à la grande satisfaction de la foule, pour que l'église anglicane maintienne ses anciennes doctrines sur l'indissolubilité du mariage.



Les modèles de demain viennent justement de nous arriver et constituent un étalage plus qu'intéressant dans nos salles d'exposition. Ces modes ont l'air essentiellement élégant et de bon goût. Les fourrures favorites sont les suivantes:

- PHOQUE,
- TAUPE,
- PHOQUE DE HUDSON,
- MOUTON DE PERSE,
- CHAT SAUVAGE,
- LEOPARD ET
- RENARD

Les prix sont strictement bas chez

## Laberge, Chevalier & Cie

MONTREAL: 509 rue St-Paul  
Winnipeg: 224 Bloc Phoenix.

liques du divorce; ce qui importe avant tout c'est la question de moralité. C'est une erreur, a-t-il dit, d'attacher de l'importance sur les statis-



Au Conseil de Maisonneuve

LE RECENT INCENDIE DE L'ÉCOLE SAINT CLEMENT AMENERA LA REORGANISATION DANS LE CORPS DES POMPIERS. — NOUVEAUX APPAREILS A INCENDIE. — EN ATTENDANT.

Le conseil de Maisonneuve a voté hier soir la somme de \$100 à la brigade des pompiers de Montréal pour ses services lors de la destruction de l'école Saint-Clement de Viauville.

Le conseil va réorganiser sans délai son corps des pompiers et achètera de nouveaux appareils à incendie. Jusqu'à nouvel ordre le conseil de Maisonneuve demandera appui à la brigade de Montréal dans les cas de gros feux. On a aussi décidé de construire une nouvelle station de pompiers.

Sur résolution de l'échevin Oscar Dufresne, le conseil est prié de faire préparer par l'avisier légal du Conseil, M. J. Morin, C.R., un amendement au code de construction, afin que tous les édifices publics soient à l'avenir construits à l'épreuve du feu, et que l'inspecteur des bâtisses reçoive l'ordre de ne délivrer aucun permis de construction avant que cet amendement n'ait pris force de loi.

Dans les édifices publics actuels, M. Dufresne, suggère que les dépôts de charbon soient ou mis à l'épreuve du feu, ou séparés du corps principal de l'édifice, car dit-il, on attribue l'incendie de l'école Saint-Clement, à la combustion spontanée du charbon amoncelé dans les caves de la bâtisse.

Le Canadien Nord demande l'autorisation au Conseil de construire une voie de garage ainsi qu'une plateforme pour le déchargement du fumier, à l'est de l'ère avenue, à Viauville. Cette autorisation est accordée sujette aux réserves que peut faire le bureau d'hygiène de la Ville.

Le maire M. Michaud et tous les échevins assistaient à la séance.

Au concours de tir de Lévis

Beaux succès remportés par le lieutenant Mortimer.

Québec, 2. — Le concours annuel de l'Association de Tir, de Lévis, a eu lieu hier, au camp des ingénieurs de Lévis. Il s'est fait des "scores" remarquables. Le lieutenant Mortimer, de la fabrique de fusils Ross, le sergent Rose et le sergent Hugh, se sont tout particulièrement distingués. Le lieutenant Mortimer a gagné la coupe offerte par la Brasserie Champlain, par 69 points, faisant 35 à 500 verges et 34 à 600 verges. Dans le premier concours, celui de l'Association, aux distances de 200, 500 et 600 verges, le lieutenant Mortimer a fait 99 points. Le sergent Rose a aussi fait le même nombre de points. Il a fallu décider ensuite lequel des deux avait droit au premier prix. Ils ont eu à tirer cinq rondes chacun. Le lieutenant Mortimer a fait 25 points, et le sergent Rose, 23 points. Mortimer a été classé premier. Il a gagné une médaille et un prix de \$6. Rose a gagné le second prix, \$4. Le lieutenant Anderson a gagné le concours des banques, avec 34 points et le lieutenant Mortimer a gagné le concours ouvert à 600 verges, avec 50 points. Les autres concours ont été remis à samedi prochain.

Fête à Huberdeau

Huberdeau, P. Q., 29. — Hier soir, l'état grande liesse à Huberdeau, le R. P. Guibert, supérieur de la paroisse, après un voyage au pays natal. Nos gens vinrent du plus loin saluer leur Père, — je dis bien, leur Père, car nous eûmes une fête de famille. Deux feux de joie et une longue file de lanternes vénitienes corrigèrent un peu les effets de la nuit; des fusées nombreuses symbolisèrent aussi l'explosion de nos sentiments à l'égard du cher voyageur.

Dans l'église paroissiale, notre curé, entouré du R. P. Guibert, supérieur de l'Orphelinat et du R. P. Bericot, recut les hommages de ses enfants. M. F. Brosseau lut une adresse délicate et offrit une bourse. Après quoi le R. Père répondit d'une parole aussi vivante qu'émouvante. Il nous résuma les impressions de son voyage, et nous dit combien les spectacles de la belle France l'ont encouragé.

C'est avec la bénédiction du Pasteur que tous rentrèrent au foyer.

Les Engrais Chimiques "International"

ont obtenu "LA MÉDAILLE D'OR" à l'Exposition Provinciale 1913. M. GEO. TANGUAY, Ltd., Québec. Cher Monsieur, J'ai obtenu de bien beaux résultats avec vos engrais chimiques "Nestor". Je remède de mon bled, de mes vignes, de mon certain que l'an prochain vous en vendrez beaucoup plus car les gens ont été étonnés de mon résultat. Votre dévoué, (Signé) CLOVIS MERCIER.

Pour plus de renseignements s'adresser FERTILISANTS INTERNATIONAL 45 RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

COURRIER DE QUEBEC

COMMENT UN BAMBIN A FAIT UN VOYAGE FORCÉ A QUÉBEC. — CONFÉRENCES SUR LE COMMERCE — UNE ORPHELINE QUITTE SUBITEMENT L'HOSPICE. — ON DEMANDE UN COLLEGE COMMERCIAL A JOLIETTE.

Québec, 2. — Une aventure peu banale est arrivée à un bambin du nom de Léopold Dubord dont les parents demeurent à Normandin, Lac Saint-Jean. Lundi après-midi le jeune Dubord était à jouer à la cachette dans la cour du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, à Normandin, et s'était caché dans un wagon de marchandises lorsque les employés de la compagnie vinrent fermer le wagon pour l'attacher à un convoi en destination de Québec. Le garçon resta enfermé dans le char et fit le trajet de Normandin à Québec. A l'arrivée ici, de crainte d'être réprimandé, l'enfant resta caché lorsque le wagon fut ouvert et ne sortit que lorsque personne ne le vit. Il erra quelque temps en ville et fut ensuite la proie de la police qui verra à le faire retourner chez ses parents.

Les Frères de l'Académie Commerciale ont inauguré cette semaine à leur institution, pour l'avantage de leurs élèves, une série de conférences sur le commerce. La première conférence a été donnée mardi par M. Joseph Picard, sur le commerce du tabac, et la prochaine sera donnée lundi prochain par M. De Bray, de l'École Technique de Montréal.

Une enfant de 13 ans du nom d'Allice Mercier, qui ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales, s'est évadée hier de l'hospice Saint-Charles où elle était internée depuis quelques mois. Depuis sa disparition de l'hospice on n'a pu obtenir aucune information sur son compte. On craint qu'il ne lui soit arrivé malheur.

Une délégation de Joliette comprenant les membres de la commission scolaire avec leur président est venue hier rencontrer le secrétaire provincial pour demander l'érection d'un collège commercial dans la ville épiscopale de S. G. Mgr Forbes, successeur de Mgr Archambault.

Les délégués sont partis satisfaits de la réponse que leur a donnée le secrétaire provincial.

L'affaire Thaw

Une session spéciale des grands jurés sera convoquée.

Albany, N.Y., 2. — Le lieutenant-gouverneur Glynn, le procureur-général Carmany, William Traversa Jérôme et les procureurs du comté de Dutchess, E. A. Conger se sont réunis aujourd'hui pour considérer les développements possibles de la cause Thaw. On croit que M. Glynn émettra demain l'ordre de convoquer les grands jurés en session spéciale. Le procureur-général dirigea les procédures. Les officiers de l'administration judiciaire de l'Etat ont reçu des rapports où il est dit que les grands jurés de Dutchess County n'ont pas mis Thaw en accusation à cause de l'influence indue.

Toujours plus haut

Johannistal, 2. — L'aviateur autrichien Sablatini établit hier un autre record d'altitude. Avec quatre passagers dans sa machine, il atteignit la hauteur de 6,823 pieds. Hier avec trois passagers il a atteint une hauteur de 7,924 pieds.

Incendie à Beaconsfield

La maison d'été "Hillcrest", située sur l'avenue Kirkwood, à Beaconsfield, propriété de J. W. Nelles, de Montréal, a été détruite par le feu hier après-midi. Les pertes sont de \$5,000, en partie couvertes par les assurances. La maison avait été occupée durant la belle saison par M. Stevens et ses amis, lesquels se préparaient à quitter pour retourner à Montréal, quand le feu détruisit la maison. On a tout de même sauvé les meubles.

GRANDES OCCASIONS DU VENDREDI

Vente de Sous-Vêtements Tricotés POUR DAMES ET ENFANTS, MANTEAUX IMITATION D'OURS, ETC.

CAMISOLE POUR DAMES, laine et coton, à côtes fines, bonne pesanture pour l'automne, encolure haute, manches longues, attachant en avant, finies avec dentelle au crochet. Régulier 40c à 50c, pour 29c

CAMISOLE ET CALEÇONS POUR DAMES ET ENFANTS, laine et coton, ou coton ouaté, encolure haute, manches longues, finies avec points de soie et dentelle au crochet. Régulier 50c à 60c, pour 39c

CAMISOLE ET CALEÇONS POUR DAMES ET ENFANTS, tout aine ou laine et coton, très élastiques, en blanc ou naturel, garnies de points de soie et galon passé. Régulier 75c à 90c, pour 49c

CAMISOLE ET COMBINAISONS POUR DAMES ET ENFANTS, tout laine ou laine et coton, manches longues ou courtes. Régulier 98c, pour 59c

CAMISOLE POUR DAMES, en mérino tout laine, encolure basse, manches longues ou courtes, garnies de dentelle au crochet et ruban passé. Caleçons pour appailler. Régulier \$1.25 à \$1.75, 98c

Manteaux imitation peau d'ours pour enfants

MANTEAUX POUR ENFANTS, en imitation peau d'ours blanc, fini frisé, grand collet garni d'un volant plissé, doublure en flanellette. Rég. \$2.25, \$1.59

GILETS-TRICOT POUR DAMES, en laine blanche, tricot fantaisie, encolure en forme V, avec deux poches, finis avec bordure et poignets tricot uni. Régulier \$3.00, pour \$1.89

JUPONS POUR DAMES, en taffetas de la meilleure qualité, en noir, marine ou brun, garnis d'un volant plissé encolure ou par remplis. Régulier \$1.50, 98c

ROBES DE NUIT POUR DAMES, en flanellette très laineuse, en rose uni ou tout blanc, style slip-over, garnies de dentelle et ruban. Régulier 80c, pour 59c

Que pouvez-vous demander de mieux pour une occasion que ces chapeaux à prix réduits

JOLIS CHAPEAUX NON GARNIS, pour dames, nouvelles formes, couleurs fashionables. Valeur 98c de \$1.98, pour 98c

ELEGANTS CHAPEAUX PRETS A PORTER, pour dames, nouveaux styles. Valeurs de \$3.98 de \$4.98 et \$5.50, pour \$3.98

1100 Paires de Bottines-Echantillons pour Demoiselles, Fillettes et Enfants

VOILA UNE GRANDE OCCASION POUR VOUS D'ÉPARGNER SUR LES CHAUSSURES POUR ENFANTS

Demain est réellement une journée d'occasions à notre rayon de chaussures. Vous devriez acheter, pour des mois à l'avance, des chaussures pour les plus jeunes, car les chances d'économie sont grandes et très remarquables.

CHAUSSURES-ECHANTILLONS TOUTES SORTES DE FORMES ET TOUTES SORTES DE CUIRS.

Tout le monde sait que les échantillons sont toujours fabriqués de la meilleure marchandise. Les chaussures échantillons, une fois finies, restent une année entière sur la forme, ce qui leur donne la forme parfaite et le cuir est traité de manière à augmenter sa qualité de durée d'environ 50 pour cent. Si les grandeurs vous conviennent, ne manquez pas une aussi belle occasion.

BOTTINES LACÉES OU BOUTONNÉES EN CHEVREAU OU CUIR VERNI, pour enfants, pointure 4 seulement. Régulier \$1.15 et \$1.25, pour 79c

BOTTINES LACÉES OU BOUTONNÉES EN CHEVREAU OU CUIR VERNI, pour enfants, aussi quelques paires en veau tan, bouts unis ou avec bouts rapportés, talons plats. Pointures 4 et 6 seulement. Régulier \$1.50 à \$2.00, pour 98c

BOTTINES LACÉES OU BOUTONNÉES EN CHEVREAU, derniers styles. Grandeurs 6, 9 et 13 seulement. Régulier \$2.00 à \$3.00, pour \$1.49

BOTTINES LACÉES OU BOUTONNÉES EN CHEVREAU OU CUIR VERNI, pour dames ou demoiselles, haut mat, bouts rapportés, talons basses, très élégantes. Régulier \$3.50 à \$4.00, pour \$1.98

Occasions du Vendredi au Sous-Sol

Seaux de chambre de \$1.00 pour 59c. 72 seaux de chambre, émaillés, grandeur 16 pintes, légèrement endommagés, avec couvercle. Régulier \$1.00 et \$1.25, pour 59c

Casseroles, 29c. 48 casseroles sans soudure, grandeur 4 pintes, avec couvercle. Régulier 50c, pour 29c

SAS POUR LA GENDRE, en feuille de tôle, avec manche. Régulier 15c de 20c, pour 15c

Seaux à charbon, galvanisés. SEAUX A CHARBON GALVANISÉS, légèrement endommagés. Régulier 50c et 60c. Votre choix 39c

Casseroles de 30c pour 15c. Seulement 36 casseroles sans soudure, avec couvercle, grandeur 1 1/2 pinte. Spécial 15c

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE. J. B. DUPUIS, Président. H. W. BEAUCLER, Vice-Président. A. J. DUGAL, Directeur-Général.

Occasions du Vendredi en fait d'Articles pour Hommes et Garçonnetts

Chapeaux. Chapeaux en feutre mou pour hommes, pour l'automne et l'hiver, couleurs et grandeurs assorties. Régulier jusqu'à \$2.00, pour 99c

Chemises. Chemises négligées pour hommes, genre veston, effets rayés, très amples, faites de la meilleure percale. Régulier \$1.00, pour 59c

Sous-vêtements pour garçonnetts. Sous-vêtements en laine Shetland pour garçonnetts, devant croisés, en gris pâle. Grandeurs 24 à 32. Chacun 70c à 95c

Chemises de nuit. Chemises de nuit en flanelle blanche pour hommes, collet rabattu, avec poche, très amples. Spécial \$1.25

Pyjamas. Pyjamas en flanellette importée pour hommes, jolis dessins et couleurs. Grandeurs 34 à 42. Chacune \$1.09

TOILES, COTONS ET COUVREPIEDS

A Prix d'Occasion du Vendredi

Au nombre des lignes importantes de marchandises offertes pour demain, se trouve un assortiment de COUPONS consistant en TOILE A ROULEAUX, FLANELLETTE, TOILE A NAPPES. Les longueurs varient de 3 1/2 à 7 verges. Tant qu'il y en aura demain, à 49c

Couvrepieds Marseilles. Couvrepieds Marseilles fini satin, longueurs de 2 1/2 à 3 verges. \$2.69 Notre prix spécial

SERVIETTES POUR LA VERRERIE, ourlées prêtes pour l'usage, grande dimension; aussi SERVIETTES POUR LA VAISSELLE, grandeurs assorties. Valeur régulière de 15c et 18c chacune. 12 1/2c

500 VERGES DE TOILE A ROULEAUX, avec bordure rouge, largeur de 17 pouces. Régulier 10c la verge. Prix de vente 6 1/2c

2000 VERGES DE COTON A ROULEAUX, fini croisé ou uni, avec bordure rouge, largeur de 17 pouces. Régulier de la verge, pour 5 1/2c

1 CAISSE DE MADAPOLAM BLANCHI, largeur de 35 pouces, fini toile, qualité souple. Régulier 8 1/2c de 12 1/2c, pour 8 1/2c

Bacon, auteur des oeuvres de Shakespeare ?

Chepton, Aug., 1. — Le Dr Orville Owen, de Detroit, qui, en 1911 fit des recherches infructueuses dans le lit de la rivière Wye pour trouver les manuscrits des oeuvres de Shakespeare, est de nouveau en cette ville à la recherche de documents qui aideront à prouver que Bacon a écrit les oeuvres de Shakespeare. Un ramoneur de cette ville écrit au docteur Owen, après son retour des Etats-Unis, qu'il lui dire qu'il était en possession de documents relatifs à la controverse. Le Dr Owen traversa l'Atlantique pour venir rencontrer le ramoneur et lui faire des offres pour ses prétendus documents. Mais ce dernier déclare maintenant ne pas posséder de documents.

Il refuse le pavage

M. Hector Cadieux, l'ingénieur municipal en charge du pavage de la division Est, a présenté, hier, aux commissaires, un rapport où il dit qu'il a notifié une compagnie de pavage que l'asphalte posé par elle rue Sherbrooke est d'une qualité très inférieure et qu'il ne prendra pas la responsabilité de l'accepter. Le rapport a été référé par les commissaires à M. Barlow, du département de l'ingénieur en chef, qui visitera les travaux exécutés par cette compagnie rue Sherbrooke et fera un rapport en conséquence.

Me Desaulniers accepte Halifax comme port d'hiver

Halifax, 2. — Les compagnies du Pacifique Canadien, et Allan ont décidé de faire de la ville d'Halifax leur port d'hiver, pour la maille royale d'après une dépêche reçue par T.A.S. de Wolf & Son, agents du C.P.R. Les navires devant faire le service sont: l'Empress of Britain, l'Empress of Ireland, et les nouveaux paquebots de la ligne Allan, le Calgarian et l'Albatross. La dépêche affirme que ces navires ne feront pas escale à Saint-Jean. Tous partiront les samedis.

Chemin de Fer Canadien-Nord

Service spécial pour la consécration de l'évêque de Joliette, 8 et 9 octobre.

Le chemin de fer Canadien-Nord de Québec, a décidé de donner un train spécial qui partira de la gare de la rue Sainte-Catherine Est à 2.15 p. m., le 8 octobre, et arrivera à Joliette à 3.40 p. m., au retour, partant de Joliette à 10.30 p. m., arrivant à Montréal à 8.00 a.m., arrivant à Joliette à 9.25 a.m., et au retour partira de Joliette à 6.30 p. m.

La mine Sterling vendue au Montreal Trust

Toronto, 1. — Pour la troisième fois depuis un an, M. Alcorn a mis en vente dans un enchère tenu à la salle Osgoode, la mine Sterling. Cette fois, il a trouvé un acheteur. La mine devient la propriété du plus haut enchérisseur, la Montreal Trust Company, qui versera \$250,000, prix de vente.

Le progrès des villes de l'Ouest

Winnipeg, 1. — Les contribuables de Winnipeg ont voté un règlement permettant au conseil de ville une dépense de \$13,500,000 pour la construction d'un système d'aqueduc. Mais ils ont rejeté le règlement affectant \$250,000 à la construction d'un hôpital Général. L'aqueduc sera construit immédiatement et l'eau sera prise au lac Shoal.

Sam Hughes banqueté par ses officiers

Québec, 1. — Une dépêche reçue ici, annonce que l'honorable Sam Hughes, ministre de la milice, a été l'hôte d'honneur à un banquet donné par les officiers de la milice canadienne qu'il a conduits en Europe. Lord Brooke, Sir Frederick William Taylor, M. Norton Griffith et M. Hichens étaient au nombre des convives. Un certain nombre des officiers s'embarqueront samedi pour revenir au pays.

Serretrain tué par un convoi

North Bay, 2. — Robert Beatty de cette ville, serretrain sur les trains du C.P.R., s'est fait frapper à mort par un train hier près de Parry Sound sur la route Toronto-Sudbury.

Mort tragique d'un industriel

Guelph, Ont., 1. — Andrew Richardson, constructeur de moulins, a été écrasé à mort par un convoi du C.P.R., venant de Toronto. La victime était âgée de 70 ans.

Feuilleton du DEVOIR

LE Nouveau Docteur par JULES PRAVIEUX

—Ma chère enfant, je vais vous demander de me rendre un service. Vous connaissez la maison, n'est-ce pas, et savez où se trouve ma chambre? Soyez donc assez bonne pour aller prendre dans le tiroir de ma grande armoire le lot de tapisseries que je désire vous montrer. C'est enveloppé dans du papier jaune, figurez-vous, vous trouverez. Moi, la scientifique me travaille par ces tentatives et j'ai de grandes difficultés pour monter les étages; avec les domestiques que nous avons maintenant, je n'ose pas donner à ma femme de chambre le droit d'aller farfouiller dans mes tiroirs. Empressée, Françoise se déclara ravie d'épargner une fatigue à Mme Poncet.

chant de Mme Chanteau et la regardant dans les yeux, lui dit d'une voix impérative: —Vous entendez, il faut que ce mariage se fasse, au plus tôt! —La jeune fille elle-même. —Vous n'en savez rien, par exemple! —Si, reprit Mme Poncet, j'ai vu ça dans ses yeux! Nous avons le jeune médecin. —Vous n'en savez rien non plus. —Si, si, je vous dis que si! affirma Mme Poncet. Je l'ai lu aussi dans ses yeux! —Mais vous lisez donc tout dans les yeux! s'écria Mme Chanteau. Pourtant, vous n'avez pas vu que je désirais le mariage de Françoise, madame Poncet! Eh bien, c'est mon idée à moi aussi ce mariage! Ah! j'y pense depuis qu'il est à Brenay, ce jeune homme! D'abord, il est charmant. Et dire que la mère Legros et Mme Rozoir voudraient l'occuper pour leurs filles! Je l'adorais bien voir ça, par exemple! Ce serait du propre... Il est charmant, je vous répète, ce jeune homme. Et puis, ce mariage-là, ça arrangerait tout! —Madame Chanteau, vous êtes un ange, s'écria Mme Poncet qui délaissa d'allégresse, avant deux mois, vous serez belle-mère! —Oh! comme vous y allez! fit Mme Chanteau. Vous oubliez qu'il y a mon mari, c'est beaucoup, c'est tout! Jamais il ne se rendra, je le connais!

—Et nous le battons; nous vaincrons! fit Mme Poncet. Nous avons pour nous la mère de la jeune fille. —C'est vrai! —La jeune fille elle-même. —Vous n'en savez rien, par exemple! —Si, reprit Mme Poncet, j'ai vu ça dans ses yeux! Nous avons le jeune médecin. —Vous n'en savez rien non plus. —Si, si, je vous dis que si! affirma Mme Poncet. Je l'ai lu aussi dans ses yeux! —Mais vous lisez donc tout dans les yeux! s'écria Mme Chanteau. Pourtant, vous n'avez pas vu que je désirais le mariage de Françoise, madame Poncet! Eh bien, c'est mon idée à moi aussi ce mariage! Ah! j'y pense depuis qu'il est à Brenay, ce jeune homme! D'abord, il est charmant. Et dire que la mère Legros et Mme Rozoir voudraient l'occuper pour leurs filles! Je l'adorais bien voir ça, par exemple! Ce serait du propre... Il est charmant, je vous répète, ce jeune homme. Et puis, ce mariage-là, ça arrangerait tout! —Madame Chanteau, vous êtes un ange, s'écria Mme Poncet qui délaissa d'allégresse, avant deux mois, vous serez belle-mère! —Oh! comme vous y allez! fit Mme Chanteau. Vous oubliez qu'il y a mon mari, c'est beaucoup, c'est tout! Jamais il ne se rendra, je le connais!

—Comment, ce galapias! rugit le vieux médecin, j'espère que vous l'avez traité comme il le mérite! Si j'apprenais... —Mais, mon pauvre ami, qu'est-ce que nous aurions bien pu lui faire, selon toi? Il n'était pas chez nous... —Il fallait lui cracher à la figure! lança le docteur d'une voix rouge de colère... C'est un monstre, cet être-là; rien que de le voir, j'en ai des hauts-le-cœurs. —Mme Chanteau et sa fille avaient bien envie de protester, mais elles craignaient d'exaspérer le docteur; elles aimèrent mieux se taire et le laisser prodiguer à son concurrent des injures dont elles ne furent pas impressionnées plus que de raison. Un monstre ce jeune homme! Non, en vérité, au cours de l'après-midi, dans le salon de Mme Poncet, le docteur Bravières ne s'était pas présenté à elles sous un aspect aussi effrayant. Et tant qu'il lui cracher à la figure, elles n'y avaient pas songé un instant.

byère et s'installer "chez lui". Chez lui! Ces mots sonnaient bien à l'oreille du jeune médecin. Certes, il devait une jolie somme de gratitude au doyen de Brenay qui lui avait épargné, pendant huit semaines, le tristesse de se sentir isolé, à l'heure toujours pénible des débuts, l'ennui de prendre ses repas à la table d'hôte de l'hôtel du Commerce, en compagnie de commis voyageurs trop dispersés ou de fermiers trop expansifs. Le jeune homme n'était point tenté de marchander sa gratitude au doyen dont tous les paroissiens vantaient à l'envi la grande bonté; mieux que personne il avait appris à la connaître, durant ces deux mois passés sous le toit de l'abbé Tharot. Et pourtant, il était heureux à la pensée qu'il aurait sa maison, son cabinet de consultations, ce qui lui donnerait plus d'importance à ses propres yeux. Jusque-là, il ne s'était senti qu'à demi médecin. Restait à la meubler, cette maison. Elle était, à vrai dire, une des plus vastes de Brenay, une de ces habitations telles qu'on les construisait autrefois en province et qui semblaient bâties pour abriter un patriarche et toute sa tribu. Lorsque Pierre y eut placé les quelques meubles de famille que lui envoya sa mère, le jeune homme se rendit compte aisément qu'il ne suffirait point pour peupler le désert de ces grandes chambres à trois fenêtres.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 35 rue Notre-Dame Est, R. de Meslé, gérant.

BAROMETRE 8 h. matin: 29.62; 11 h. matin: 29.62; midi: 29.62.

DEMAIN AVERSES LOCALES SUIVIES DE BEAU TEMPS.

Toronto, 2. — Le temps est nuageux ce matin dans la province d'Ontario et dans celle de Québec. Il fait beau et chaud dans les provinces de l'Ouest.

Le français à Richmond

On nous écrit de Richmond: "J'ai souvent noté avec plaisir l'intérêt que votre journal porte à la question du français. Permettez-moi de vous signaler un nouveau grief d'autant plus criant que le fait dont nous plaignons se produit dans une ville en majorité française."

Baryton soliste à Saint-Louis de France

M. Joseph Saucier, ancien maître de chapelle à l'Immaculée Conception, vient d'accepter le poste de baryton soliste à Saint-Louis de France en remplacement de M. Paul G. Ouhmet, qui occupera le même poste à l'église Notre-Dame.

Le Code du Bâtiment

La traduction française du nouveau Code du Bâtiment est terminée et le règlement sera bientôt soumis au conseil.

Une façade s'écroule

La façade de pierre d'une maison portant les numéros 2090 et 2092 de la rue Clark, dans le quartier Laurier, s'est écroulée ce matin sur le perron. Il n'y a pas eu d'accident.

Mort d'un philanthrope

Toronto, 2. — Eugène O'Keefe, le fondateur et le principal associé de la "O'Keefe Brewing Co.", est mort hier matin, à l'âge de 81 ans.

Changements ecclésiastiques

Ottawa, 2. — Plusieurs changements ecclésiastiques importants ont été faits dans le diocèse d'Ottawa d'ici peu. M. le chanoine Philippe, curé de Hawkesbury et M. l'abbé S. Lombard, curé d'Alfred abandonnent le ministère actif.

Pressier Demande

On demande un jeune homme de deux ou trois ans d'expérience pour filer sur presse Gordon. S'adresser au "Devoir" 71a rue Saint-Jacques.

Opérateur Demandé

On demande un opérateur sur machine Monoline. S'adresser au "Devoir" 71a Saint-Jacques.

CRISE DU TRAVAIL

SE PREPARE DANS LE ROYAUME-UNI, AFFIRME UN JOURNAL DE LONDRES. — PLUSIEURS FILATURES FERMERONT BIENTOT LEURS PORTES, PAR SUITE DES GREVES.

PATRONS ET OUVRIERS

Londres, 2. — Le "Times" prédit dans un avenir rapproché une crise industrielle très grave. "Cette crise", dit-il, "sera suspendue pour d'ici à quelque temps; mais tout indique qu'elle pourra l'éviter. Signalons un fait à l'appui de notre avis. Hier les chefs de la Fédération des filateurs ont décidé de fermer toutes leurs filatures du 25 octobre prochain jusqu'à ce que le différend qui existe actuellement entre la filature de Bolton, soit réglé. Ce différend n'a rien à faire avec la question de salaires. Il a tout simplement pour motif la demande de renvoi de l'un des principaux employés de la filature."

Fédération Canadienne du Travail

Le cinquième congrès annuel de la Fédération Canadienne du Travail s'ouvrira à Brockville, Ont., mercredi, le 8 octobre 1913, à 11 heures du matin pour se continuer les jours suivants jusqu'à ce qu'on ait disposé de toutes les affaires qui lui seront soumises.

Les Forestiers Indépendants

On craint une rupture dans les rangs des Forestiers Indépendants. La cause en serait la nouvelle législation sur les terres des membres qui se sont inscrits avant 1899.

Le Père Plantier et les ouvriers

La conférence du Père Plantier à l'Université Laval hier soir a fait salle comble.

Le Code du Bâtiment

La traduction française du nouveau Code du Bâtiment est terminée et le règlement sera bientôt soumis au conseil.

Une façade s'écroule

La façade de pierre d'une maison portant les numéros 2090 et 2092 de la rue Clark, dans le quartier Laurier, s'est écroulée ce matin sur le perron. Il n'y a pas eu d'accident.

Mort d'un philanthrope

Toronto, 2. — Eugène O'Keefe, le fondateur et le principal associé de la "O'Keefe Brewing Co.", est mort hier matin, à l'âge de 81 ans.

Changements ecclésiastiques

Ottawa, 2. — Plusieurs changements ecclésiastiques importants ont été faits dans le diocèse d'Ottawa d'ici peu. M. le chanoine Philippe, curé de Hawkesbury et M. l'abbé S. Lombard, curé d'Alfred abandonnent le ministère actif.

Pressier Demande

On demande un jeune homme de deux ou trois ans d'expérience pour filer sur presse Gordon. S'adresser au "Devoir" 71a rue Saint-Jacques.

Opérateur Demandé

On demande un opérateur sur machine Monoline. S'adresser au "Devoir" 71a Saint-Jacques.

LA REFORME MUNICIPALE

Un projet qui ferait des commissaires le véritable bureau de contrôle de l'administration et qui donnerait au conseil celui d'avisier qui doit lui appartenir.

La commission municipale de législation sera saisie d'un projet de réforme de l'administration qui, selon son auteur, aurait pour effet de faire disparaître les causes de friction actuelles tout en gardant la forme de gouvernement que le peuple s'est donnée en 1910.

Tout le monde convient, à l'hôtel de ville, que le projet de loi qu'on a rédigé le conseil municipal au rôle de critique de l'administration, en lui ôtant toute responsabilité et tout travail, hors celui, assez insignifiant, de la législation. Le conseil est à proprement parler le bureau de contrôle des actes administratifs des commissaires, mais sans aucun pouvoir.

Dans le projet de réorganisation dont on parle, le conseil reviendrait à son vrai rôle qui devrait être celui d'avisier et le bureau des commissaires celui qui devrait lui appartenir dans l'esprit de ceux qui ont, en les premiers, parlé; il se serait le bureau de contrôle et d'exécution.

Le projet comprend une redistribution qui donnerait cinq quartiers représentés par trois conseillers élus, ce qui formerait un conseil de quinze membres. Comme il est

Le boulevard Saint-Joseph

M. Fitzjames E. Brown, l'un des experts de la Ville pour l'ouverture du boulevard Saint-Joseph a soumis aux commissaires une suggestion qui devrait selon lui permettre d'établir une base pour fixer les prix à offrir.

Le truc de voler pendant que le commis est tenu occupé par un autre de la bande, n'est pas des plus nouveaux. Hier après-midi deux jeunes hommes se présentaient au magasin de mercerie Plante, coin des rues Craig et Bleury, demandant à acheter un pantalon. Pendant que l'un d'eux parlait avec le commis, Edouard Pinault, s'empara du pantalon et se sauva. Il sera condamné demain.

A LA POLICE

Sur la plainte des autorités du Pacifique Canadien, un vieillard de 64 ans, Daniel McNamara, rue Lagauchoitière, a été arrêté hier soir à sa résidence par le détective Pigeon et Thibault. McNamara est accusé d'avoir volé neuf paires de chaussures évaluées à \$25.00, dans un hangar de la gare Viger. Le prévenu sera condamné demain matin.

Le service des eaux

Pour faire face à l'augmentation de la consommation, on commandera deux nouvelles pompes pour la rue Québec.

La disparition de l'inventeur allemand Dersel

Londres, 2. — On n'a pas encore découvert de traces du Dr Rudolf Diesel. Il a disparu durant la traversée d'Anvers à Harwich. Les stewards du vapeur Dresden ont été interrogés hier; ils ont déclaré que l'inventeur n'était pas descendu à la dernière escale.

Chez les Epiciers

La section des épiciers, succursale de Montreal, de l'Association des Marchands Détailliers du Canada, Inc., s'est réunie hier soir sous la présidence de M. G. A. Archambault.

\$40,000 de dommages

Gananogue, Ont., 2. — Un incendie, qui s'est déclaré hier soir, à la "Gananogue Spring & Axle Works", a causé des dommages évalués à \$40,000.

La maison Lacroix

Les commissaires décident de sauver ce vieil édifice, qui date de la domination française, de la pioche des démolisseurs.

Nos compatriotes dans le cabinet de M. Sifton

Edmonton, Alb., 2. — L'hon. A.G. Mackay, ancien chef de l'opposition à la législature d'Ontario, élu dernièrement député d'Albion (dérochère), paraît-il, le portefeuille de trésorier provincial dans la législature d'Alberta.

Secousse sismique

Panama, 2. — Le tremblement de terre qui a secoué la zone du canal de Panama la nuit dernière, n'a causé aucun dommage au canal. La secousse s'est fait sentir entre 11 hrs et minuit.

Thaw parmi les siens

"Les Canadiens qui se sentaient humiliés de la conduite de quelques-uns de leurs compatriotes à l'égard de Thaw à Sherbrooke et à l'égard de nos amis anglais en apprenant qu'aucun publiciste n'a jamais reçu d'accueil aussi enthousiaste que Thaw en est l'objet dans le New Hampshire. On l'a acclamé et sérénaé et le maire de la ville l'a invité à faire un discours à toute mais ses deux amis ont dissuadé. On ne dira pas que les gens du New Hampshire qu'ils désirent manifester leur haine et leur mépris pour le peuple des Etats-Unis et particulièrement pour les citoyens de l'Etat de New-York. Il faudra trouver une autre explication que celle donnée à propos des manifestations canadiennes." — Mail and Empire, Toronto.

Une nouvelle découverte dans le monde médical

Berlin, 2. — Un jeune médecin américain, le Dr Lewis Hill Marks, vient de faire une importante découverte médicale à Frankfurt-sur-Main; il a trouvé un remède à l'empoisonnement du sang causé par les bactéries. Il a déclaré cependant qu'il ne voulait pas rendre publique cette découverte, mais comme c'est un publiciste, il est probable que la Société des Antiquaires demandera à la législature de décréter la conservation de ce monument d'autrefois.

La liste électorale

On calcule à l'hôtel de ville que la liste électorale de 1914 renfermera au moins 50,000 noms de plus que l'an dernier. Sur ce nombre, l'abolition de la loi qui exigeait qu'on ait payé ses taxes à une certaine date aura une trentaine de mille voteurs de plus.

UN HUISSIER ASSAILLI

UNE BANDE D'INDIVIDUS, AYANT A LEUR TETE UN CONSEILLER MUNICIPAL, ADMINISTRENT UNE RACLEE DE COUPS A L'HUISSIER BARTLETT, DE SHERBROOKE.

LES GENS DE MAGOG

Magog, 2. — Presque une émeute s'est produite hier soir, à la gare, ici, lorsque M. J. P. Bartlett, de Sherbrooke, huissier et directeur de l'Agence des détectives des Cantons de l'Est, a été assailli par une bande d'une vingtaine d'individus, sous la conduite de quelques meneurs parmi lesquels figurait un conseiller municipal.

Bartlett a déjà eu l'occasion de faire payer l'amende à plus d'un individu, pour vente illégale de liquides, à Magog, et c'est la raison de l'agression. Les employés de la gare ont réussi à le conduire dans le bureau du chef de la gare où il est demeuré jusqu'à l'arrivée du train de Montréal. Ils ont pu, en l'entourant, le monter dans un wagon, au milieu des vociférations des forcenés. M. Jutra, juge de paix, qui se trouvait à la gare, a vainement essayé de rétablir l'ordre. M. Bartlett, qui a reçu plusieurs coups de poing à la tête prendra des précautions contre ses assaillants.

Le rendement blé au Manitoba

Il est des plus satisfaisants, ce qui a pour résultat de hâter les remboursements aux manufacturiers et aux banquiers.

Une poursuite de \$5,000

Québec, 2. — L'épouse de M. Léon Nadeau qui a été tué il y a quelques semaines, dans un accident d'automobile, à l'Ange Gardien, a pris une action en dommages de \$5,000 contre M. Léon Nadeau, propriétaire de l'automobile que le défunt occupait lorsqu'il a trouvé la mort. Madame Nadeau tient Sharples responsable de la mort de son mari, parce que le défunt n'avait pas l'expérience nécessaire pour conduire l'automobile que Sharples lui a confiée.

A la morgue

ENQUETE SERIEUSE. L'enquête sur Simon Descent mort samedi de blessures causées par un train en mouvement est remise à mardi à 10 heures.

La Banque d'Angleterre

Londres, 2. — Après une longue discussion les directeurs de la Banque d'Angleterre ont décidé aujourd'hui de porter le taux de la banque à cinq pour cent. Ils ont adopté cette mesure afin de protéger la réserve de l'institution qui, cette semaine, a été diminuée de plus de \$10,000,000 par des exportations en Egypte.

Accident de chemin de fer

Welland, 2. — A 8 hrs 50 ce matin, un train du chemin de fer Toronto, Hamilton et Buffalo, a sauté en bas de la voie dans une courbe, près de Sainte-Anne. La locomotive et six wagons ont déraillé mais sont restés debout. Deux voyageurs ont été blessés légèrement. Cet accident a obstrué la ligne et le trafic a dû être fait sur le Grand Tronc et le pont suspendu.

Tamponnement sur le C.P.R. à Gull Lake, Sask.

Winnipeg, 2. — D'après certaines dépêches qui viennent de recevoir le C.P.R., le rapide de Toronto, allant vers l'Est, a enfoncé hier soir, un train de fret, à l'arrêt sur la voie principale, à Gull Lake, Saskatchewan.

L'aviateur allemand Steffen quitte la France

Boulogne, France, 2. — Les autorités françaises ont permis hier le départ de France de l'officier allemand Steffen, qui est venu atterrir ici avec son aéroplane le 29 septembre dernier.

Les barrières de péage

Les maîtres de Montréal-Ouest, de Saint-Pierre aux Liens, de Lachine et de Lasalle sont convoqués par la commission des chemins à barrière pour discuter la commutation des chemins à péage. La conférence aura lieu le 9 octobre, à 2 hrs 30 aux bureaux de la commission 224 rue Saint-Jacques.

Où Acheter Demain

AVEZ-VOUS BESOIN? D'un Poêle? D'une Fournaise? Venez donc voir nos lignes. Nous en avons un bel assortiment à des prix raisonnables. J. N. Archambault 949 rue Saint-Denis, coin Rachel

PHARMACIE Entretien Quotidiens JOURS D'AUTOMNE, qu'ils soient ensoleillés ou non, n'en sont pas moins des temps à rhumes. Les Pastilles LIBERIA contre l'enrouement et les laryngites. Le Sirop de SAVOYANE COMPOSE, contre la toux, sont des remèdes efficaces et recommandables.

TEL EST 4510 Dupuis Frères Le Magasin du Peuple 447 SAINTE-CATHERINE EST L'annonce de nos grandes occasions du vendredi paraît en page 7. Il y va de votre intérêt d'en prendre connaissance.

D. GAGNON & CIE Magasin à Rayons Avant d'acheter vos Epiceries comparez les prix suivants: et venez constater que nous vendons, chaque article, au meilleur de la meilleure marque: Corn Starch, 4 paquets, pour 25c. Vermicelli ou macaroni, 3 boîtes, 25c. Fèves vertes ou jaunes, 3 boîtes, 25c. Corn Flake, Quaker ou Irish, 3 paquets, 25c. Cornichons mélangés, 10c. 3 livres. Grosses boîtes fèves au lard, 15c. Sardines à l'huile, 6 boîtes, 25c. Riz Patna, 4 livres, 25c. Saucis Worcestershire, 1/2 la bouteille, 5 paquets 25c. Beurre cremerie de choix.

N.-G. Rideaux de Fenêtre Passez une demi-heure à notre département des rideaux avant de choisir vos draperies de fenêtres. Demandez à voir notre Madras clair et frais pour les fenêtres d'été, vendu à la verge pour satisfaire vos besoins; 50 pouces de largeur, blanc, crème et coloré; des douzaines de patrons différents. Prix, la verge, 50c, 65c, 70c, 75c et plus jusqu'à \$1.25.

Vallières 60c, 75c et 90c pour 43c LIMITEE 55 doz. de centres de table en dentelle Battenberg, dans les plus nouveaux dessins, 30 par 30. Prix spécial pour 43c vendredi et samedi. VOYEZ NOS HABILLEMENTS ET PARDESSUS DE GARCONS AU 2ème ETAGE.

EUGÈNE VIAU Nouveaux Magasins Ste-Catherine Est coin Maisonneuve. MESSDAMES Vous êtes cordialement invitées à visiter notre département de modes et confections, vous y trouverez les plus hautes nouveautés en fait de chapeaux, costumes, manteaux, blouses, gilets de laine, etc. Nos prix sont des plus économiques.

NOUS ATTIRONS SPECIALEMENT L'ATTENTION de ceux qui désirent acheter une coquette en cuivre sur deux valeurs extraordinaires: No. 1. — Potsaux de 2 pouces, barres supérieures, 2 pouces. Intercalaires de 3/4 pouce, cuivre satiné ou brillant. Régulier \$35.00, spécial... \$27.25. No. 2. — Potsaux de 2 1/2 pouces, Intercalaires de 1 pouce, cuivre satiné ou brillant, style carré. Régulier \$45.00, spécial... \$35.00. D'autres valeurs excellentes à des prix incroyables sont exposées dans nos vitrines. Sirois Daignault & Brault MONTREAL. Tél. Est 6819. 637-39 STE CATHERINE EST, angle Beaudry, MONTREAL.

La Compagnie BRODEUR LIMITEE 533 Ste-Catherine Est 1827 Ste-Catherine Est 327 St-Laurent 86 St-Pierre LAMPES ELECTRIQUES POUR ECLAIRAGE INDIRECT Lampe de 14 pouces... \$40.00 Lampe de 15 pouces... \$44.00 Lampe de 16 pouces... \$45.00 Ces lampes sont de joli modèle, en peinture transparente d'Artichoke peinte à la main, avec monture en argent.

Qu'est-ce qu'un cinéma? LE JUGE LEET LE DEFINIT HIER EN DEBOUTANT UNE ACTION INTENTÉE PAR LE BUREAU DU REVENU. Il y a quelque temps, le percepteur du Revenu Provincial, M. L. H. Boisjoly, intentait une action contre la People's Amusement Company, propriétaire d'un théâtre de vaudeville de nos amis, rue Notre-Dame Ouest, parce que la compagnie ne voulait pas payer la nouvelle taxe de \$200, imposée aux théâtres de vues animées. La People's Amusement avait légué que son théâtre n'était pas un théâtre de vues animées, qui réclament qu'une partie secondaire de la représentation, mais un théâtre de vaudeville. Le juge Leet, devant qui s'est instruite la cause, hier après-midi, a tranché la question. "Un théâtre, dit-il, où il y a des acteurs, une scène, des décors, ou le mécanisme requis, n'est pas un théâtre de vues animées, bien que l'on y représente des vues animées". L'action fut donc déboutée et par conséquent les théâtres de ce genre n'auront pas à payer la taxe de \$200. G. C. Papineau-Couture représentait la People's Amusement.

DECES MARTIN. — En cette ville, le 2 octobre courant, Dame Veuve Marie Martin, née Henriette Watkins, à l'âge de 78 ans, et six mois. DECES A MONTREAL. BISSONNETTE, Georges, 1 mois, enfant de Emilie Bissonnette, journalier, rue Wellington, 1256. COTTEAU, Léola Thibault, 42 ans, femme de Charles Cotteau, régisseur, rue Lamontagne, 42. MARIE-ANNE, 2 mois, enfant de Charles Goulet, menuisier, rue Mullock, 14. DAVIAU, Rita, 2 mois, enfant de William Daviau, plombier, rue Sainte-Catherine, 413. GAUVREAU, Rose-Anne Riendeau, 38 ans, femme d'Avila Gauvreau, charretier, rue Maisonneuve, 114. GIBOIX, Joseph, 45 ans, menuisier, rue Ambroise, 25. LACHANCE, Alfred, 4 mois, enfant d'Ulric Lachance, forgeron, Ave. Laval, 601. LALONDE, Ambroise, 4 mois, enfant de Hector Lalonde, épicière, rue Ontario, 351. LAMONTAGNE, Laude Brabant, 39 ans, femme d'Edmond Lamontagne, Journalier, Avenue du Séminaire, 42. LATRIER, Aime, 6 mois, enfant de Alfred Latrier, menuisier, rue Garrier, 423. MAINVILLE, Roméo, 5 mois, enfant de Jérôme Mainville, menuisier, rue Hochelaga, 47. MARCOTTE, Simonne, 2 mois, enfant de Henri Marcotte, plombier, rue Dorion, 822. MCGIB, Wilbert, 40 ans, commis, 266-Du-Rocher. COTTEAU, Juliette, 3 ans, enfant de Norbert Cotteau, menuisier, rue Brebeuf, 310. GIBOIX, plomber, rue Saint-Dominique, 1592. THOMAS, Gabriel, 1 mois, enfant de Joseph Thomas, tailleur, Ave. Henri Julliard, 222.